« BELLE-ÎLE-EN-EAU, N'EN PERDONS PAS UNE GOUTTE »

USAGES ET ENJEUX SUR LA RESSOURCE EN EAU À BELLE-ILE-EN-MER : ENQUÊTE AUPRÈS D'UNE PLURALITÉ D'ACTEURS

Céline Marie, responsable de projets au CPIE de Belle-Ile-en-Mer
Noémi Pniak, stagiaire, étudiante en Master 2 à Sciences Po Rennes
Claire Ruault, sociologue au GERDAL (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Locales).

Mars 2020

Action soutenue par nos partenaires :

Sommaire

Introduction 4

1. Présentation de l'enquête 6

1.1Le contexte et les enjeux 6

1.2 Les objectifs 6

1.3 Les modalités opérationnelles de l'enquête 6

a) L'enquête « Grand Public » 8

b) L'enquête auprès des « Acteurs ciblés » 9

2. Les résultats de l'enquête et le regard croisé du grand public et des « Acteurs Ciblés ». 12

2.1 La caractérisation des personnes ayant répondu 13

2.2 Les usages de l'eau 16

a) Les usages domestiques pour le « grand public » 16

b)Les usages des professionnels 20

c) Les usages communaux 22

d) Les autres usages cités par les « acteurs ciblés » 23

2.3 L'évolution des pratiques d'utilisation d'eau 25

2.4 Le niveau de connaissance sur la gestion de l'eau 28

2.5 Le niveau de satisfaction 31

3. Les préoccupations vis-à-vis de la ressource en eau et la conscience d'une évolution et des enjeux 32

3.1 Des préoccupations variées 32

a) Pas de problème pour un tiers des enquêtés méconnaissance ou désintérêt ? 33

b) Un constat partagé sur les excès de consommation 34

c) Le lien entre la ressource en eau et les effets du changement climatique, n'est pas établi systématiquement 34

d) Des inquiétudes et des doutes sur la qualité de l'eau à Belle-Ile-en-Mer 36

e) L'absence de veille sur les installations 40

3.2 Face aux problèmes mentionnés, quelles actions proposées pour améliorer la gestion de la ressource à Belle-Ile-en-Mer ? 41

a) Informer, sensibiliser pour agir sur les comportements : un rôle à renforcer de la part des professionnels du tourisme, des collectivités et élus, du CPIE … 43

b) Généraliser la récupération d'eau de pluie, voire la rendre obligatoire pour les nouvelles constructions 45

c) Améliorer la gestion globale de la ressource : plus de pompage et plus de retenues d'eau, entretien des réseaux....46
d) Des mesures incitatives (tarification) ou coercitives pour optimiser les consommations....48
e) Améliorer les équipements pour diminuer les consommations d'eau 49
f) L'effort à faire sur les équipements communaux....51
g) Autres propositions pour augmenter la disponibilité de la ressource en eau51
h) La nécessité d'une politique locale de l'eau volontariste et transparente...53
Conclusion....55
Remerciements....57
Annexes 58

Introduction

Depuis 2012, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer porte une campagne de sensibilisation intitulée « Belle-Ile-en-Eau, n'en perdons pas une goutte ». Son principal objectif est d'informer les citoyens sur la gestion de l'eau douce à Belle-Ile-en-Mer et de promouvoir les éco gestes en faveur de la préservation de la ressource.

Compte tenu du contexte insulaire et des contraintes liées à la gestion de l'eau sur l'île, il nous semblait important d'aller au-delà de la « simple » information des publics et de recueillir les points de vue des usagers et des différents acteurs concernés de près ou de loin par la gestion de l'eau. En effet, l'insularité, la géologie, la pluviométrie, la saisonnalité touristique sont autant d'éléments contextuels qui nous poussent aujourd'hui à réfléchir au devenir de l'approvisionnement en eau à Belle-Ile-en-Mer, et ce, dans un contexte de changement climatique de plus en plus tangible.

Les motivations du CPIE pour réaliser cette enquête reposaient sur plusieurs constats :

- une fragilité du territoire au regard de la ressource en eau et des épisodes de crises.

- des espaces de concertation au sujet de l'eau à Belle-Ile-en-Mer limités,

- un certain cloisonnement entre acteurs de l'eau (Eau du Morbihan, CCBI, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Agence Régionale de Santé, Association des îles du Ponant, CPIE…),

- un manque d'actions citoyennes collectives sur le territoire en faveur de la ressource,

L'enquête entendait ainsi répondre à des besoins ressentis par le CPIE ou exprimés par les usagers :

- la mise en relation des acteurs-usagers et des gestionnaires,

- l'évaluation de la pertinence du programme « Belle-Ile-en-Eau, n'en perdons pas une goutte » et le souhait dégager des orientations pour les prochains années,

- la connaissance du niveau d'appropriation par les citoyens des enjeux liés à la ressource en eau.

Le présent rapport détaille les résultats de cette enquête autour des points suivants :

- la problématique de l'enquête et ses modalités opérationnelles, auprès du « grand public » et auprès des « acteurs ciblés » (partie 1),

- les résultats (partie 2) organisés selon les grands axes de questionnement suivants, obtenus en croisant les données collectées auprès de ces deux populations :

  * la caractérisation de l'échantillon,

  * les usages de l'eau,

  * la connaissance du mode d'approvisionnement et l'appréciation du service,

  * les inquiétudes sur l'avenir de la ressource et les propositions d'action.

- A partir de ces résultats, des enseignements et des pistes de travail pour l'avenir (partie 3).

Usine de production d'eau potable à Antoureau (Belle-Ile-en-Mer) Crédits photos : CPIE de Belle-Ile-en-Mer

1. Présentation de l'enquête

1.1 Le contexte et les enjeux

Depuis 2012, le CPIE de Belle-Ile-en-mer anime une campagne de sensibilisation sur la préservation de la ressource intitulée. « Belle-Ile-en-eau, n'en perdons pas une goutte ». Elle s'adresse à tous les publics qu'ils soient résidents permanents, secondaires, touristes, acteurs socio-professionnels, élus, scolaires…

L'actualité nous apporte quotidiennement son lot d'informations sur le dérèglement climatique. Ce dernier aura d'importantes conséquences sur la répartition de la ressource en eau avec des épisodes de sécheresse longs et des précipitations courtes et violentes. Ce dérèglement climatique se manifeste déjà à différentes échelles et laisse prévoir selon certains scénarios des migrations de populations du Sud vers le Nord. La France n'est pas épargnée avec les canicules successives observées en 2019.

Le territoire de Belle-Ile-en-Mer présente des caractéristiques particulières : l'insularité, sa géologie, sa pluviométrie (parmi la plus faible de Bretagne), la saisonnalité touristique avec une hausse de fréquentation observée chaque année…Tous ces éléments contextuels nous poussent aujourd'hui à réfléchir au devenir de la ressource en eau sur l'île.
C'est pourquoi en 2019, nous avons réalisé une enquête auprès du grand public et de 18 « acteurs-ciblés » de l'île, parmi les élus, les acteurs socio-professionnels du tourisme, du milieu agricole, les associations, les commerçants.

1.2 Les objectifs

Les objectifs de cette enquête étaient de :

- connaître la perception des usagers vis-à-vis de la ressource en eau en milieu insulaire, en lien avec leurs différents usages de l'eau,
- identifier le niveau de connaissance sur la gestion de l'eau à Belle-Ile-en-Mer,
- identifier le niveau de responsabilité vis-à-vis de l'usage ou la gestion de la ressource ; et les sources d'inquiétude des différents publics,
- relever des propositions pour améliorer la préservation de la ressource.

Pour nous aider sur le plan méthodologique, nous avons fait appel à Claire Ruault, sociologue au sein du GERDAL (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées), en particulier pour élaborer les guides d'entretiens et analyser les résultats.

1.3 Les modalités opérationnelles de l'enquête

Les guides d'entretien utilisés auprès des « acteurs ciblés » et le questionnaire « grand public » en ligne, tout en abordant les mêmes thématiques, étaient différents : Dans le cas des « acteurs ciblés », les entretiens ont été menés en direct sur un temps plus long, ce qui permettait aussi des questions plus ouvertes . Le questionnaire en ligne à destination du grand public était plus concis et fermé. Dans les deux cas la formulation des questions a été pensée pour ne pas influencer les réponses.

Les entrées thématiques étaient les suivantes :

- les usages domestiques de l'eau et leur évolution ;
- les usages professionnels et leur évolution (pour les acteurs ciblés uniquement) ;
- la gestion de l'eau (du captage à l'épuration) ;
- l'appréciation de la qualité et du prix de l'eau ;
- les inquiétudes éventuelles concernant la ressource en eau à Belle-Ile-en -Mer ;
- le niveau de responsabilité et d'engagement de chacun face à la préservation de la ressource ;

- un talon sociologue pour caractériser les profils des participants.

Les guides d'entretien sont ajoutés en annexe du présent rapport.

Focus sur les modalités de l'enquête

L'enquête sociologique menée en 2019 s'est révélée être une forme d'intervention intéressante. En effet, chaque rencontre sur le terrain a donné l'occasion de transmettre des informations et des messages de sensibilisation sur la ressource en eau à Belle-Ile-en-Mer.

Par ailleurs, la mise en ligne du questionnaire a pu limiter l'effet de « désirabilité sociale » qui induit des réponses « positives » ou « favorables » par la simple présence de l'enquêteur.

Enfin, la pertinence de cette enquête a résidé dans le fait que nous avons articulé les approches quantitative et qualitative :

- la première consiste à examiner un grand nombre d'individus dont on connaît les caractéristiques sociodémographiques (âge, lieu d'habitation, CSP, niveau d'études, etc). Cette approche permet de rechercher des corrélations entre les réponses et les variables sociodémographiques. L'enquête quantitative fournit alors des tendances d'évolution au sein de la population.

- l'enquête qualitative permet quant à elle d'aller plus loin dans l'identification des pratiques et surtout de les relier à des conceptions (auxquelles on peut accéder par les arguments et explications apportés pendant l'entretien). Elle permet ainsi de comprendre le comportement des individus dans leur singularité et leur complexité. Elle permet également de déceler des « signaux faibles » ; c'est-à-dire des pratiques émergentes, susceptibles de se généraliser au sein de la population. La complémentarité des deux approches donne lieu à des résultats intéressants pour la suite de notre programme d'actions dans les années à venir.

a) L'enquête « Grand Public »

Pour augmenter les chances de constituer un échantillon le plus représentatif possible composé de résidents permanents, secondaires et de touristes, l'enquête a été réalisée sur la période estivale. Elle s'est déroulée sur 4 semaines, du 30 juillet au 26 août 2019.

Les moyens mis en œuvre pour réaliser cette enquête auprès du grand public ont été les suivants :

- envoi du questionnaire par voie électronique à tous les adhérents et partenaires du CPIE,
- mise en ligne d'un sondage sur le site internet et la page Facebook du CPIE et sur plusieurs groupes de discussion de Belle-Ile-en-Mer,

Bannière diffusée pour communiquer sur l'enquête sociologique du CPIE

- communication sur le projet dès le 22 juillet, via la presse locale : Télégramme, Ouest France, Gazette de Belle-Île (3 articles),
- 10 demi-journées sur le terrain : sur le port et dans le centre de Palais, sur les plages, sur les marchés de Palais et de Locmaria, à l'occasion du Comice agricole et pendant le festival « Belle-Île-on-air » pour remplir en face à face le questionnaire.

Réalisation de l'enquête sur le terrain par Noemi Pniak, à l'occasion d'un stand Eau sur le marché de Palais.

Le choix de réaliser une partie de l'enquête en allant sur le terrain a été motivé par notre volonté d'avoir un échantillon représentatif et donc de « capter » des touristes et des jeunes, susceptible de ne pas être accessible ou disposés à répondre au questionnaire en ligne,

La durée moyenne des entretiens sur le terrain était de 20 minutes.
La durée passée par les participants sur le questionnaire en ligne était de 7 minutes en moyenne.

b) L'enquête auprès des « Acteurs ciblés »

Le choix des « acteurs ciblés » s'est fait de façon à avoir une bonne représentation de la pluralité des acteurs professionnels et institutionnels présents sur l'île et cela en recherchant une certaine diversité des secteurs d'activités et des usages de l'eau.

Notre volonté était d'avoir une représentation des principaux acteurs en recherchant une certaine diversité des secteurs d'activités et des usages de l'eau.

On peut classer les « acteurs ciblés » rencontrés, en trois catégories, au regard de leur rapport spécifique à l'eau, déterminé par leurs activités professionnelles ou leur engagement politique et/ ou militant :

- 11 acteurs professionnels : agriculteurs, commerçants gérants de moyenne surface, professionnels du tourisme (1 restaurant, 1 camping, 1 chambre d'hôte, 1 loueur de voiture, l'office de tourisme), entrepreneur en bâtiment. Pour ces acteurs l'eau est utilisée dans le cadre de leurs activités professionnelles, en plus d'un usage privé.
- Des acteurs politiques : 5 élus représentant les 4 communes de l'île et la CCBI. Leur point de vue est lié à la fois à des fonctions de gestion d'équipements publics communaux (écoles et cantines, terrain de sport, camping, port…) et à leurs compétences en tant qu'élus communaux (les eaux pluviales) ou intercommunaux. (l'assainissement).
- 2 associations, dont le point de vue se caractérise avant tout par une position militante en lien avec des objectifs de préservation des ressources naturelles, dans un cas, et de qualité de vie dans l'autre.
- La SAUR, qui gère l'usine de production d'eau potable (pompage de l'eau des barrages, traitement de potabilité, distribution, entretien des canalisations, assainissement…).

Soit un total de 18 « acteurs ciblés ». L'échantillon n'est pas exhaustif mais il est comparable en plusieurs points à la réalité du paysage d'acteurs bellilois.

Malgré plusieurs relances, nous n'avons pas obtenu de retour de la part de l'hôpital et de la blanchisserie.

Dans la perspective d'une réflexion ou d'une mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain, la mobilisation des acteurs devra être élargie.

L'eau un « bien précieux »

Parmi ces acteurs, on relève que, lorsque la question « qu'est-ce que signifie l'eau pour vous ? », la majorité en parle comme un « bien précieux », une « richesse », un « bien commun », un « bien à partager », une « valeur importante ». Sans doute en partie provoqué par le fait même de poser cette question, la valeur accordée à l'eau comme un bien qui n'est pas/ n'est plus illimité n'en est pas moins significative : on retrouve cette même idée, pour ceux qui n'ont pas répondu directement à la question dans les réponses du type : « on fait attention », « on ne gaspille pas ».
Les pénuries, et notamment l'épisode de la « canicule de 2005 », ont marqué les esprits.

> « La canicule de 2005, un gros événement… (cumul de manque de précipitations, changement de la porte de l'écluse dans le port de Palais, qui fait que le barrage devait rester au sec) ça fait quelque chose : aller chercher l'eau à l'aéroport … » E1.
>
> « Les pénuries sont des souvenirs douloureux, toujours présents. *Si une pénurie survient, il n'y a pas de solutions. Qu'est-ce qu'on va dire aux touristes ? » E3.*

Les deux associations rencontrées relient aussi « bien important » et pénurie : « *L'eau à Belle-Ile a toujours été considérée comme un bien précieux en raison des pénuries successives » As1. « L'eau est un bien important. On a connu des crises » As2.*

Vue aérienne de la retenue d'eau de Borfloc'h – Belle-Ile-en-Mer. Crédits photos : Eau du

« L'eau à Belle-Ile-en-Mer, comment ça marche ?

Belle-Ile-en-Mer bénéficie d'une pluviométrie parmi les plus faibles de Bretagne avec environ 700 mm d'eau par an. **L'eau de ruissellement est la principale ressource en eau sur l'île**.

Les équipements nécessaires à l'approvisionnement en eau sont :

- **6 stations de captages** installées dans les principaux vallons : Coletty, Grand Sables, Port York, Port Guen, Locqueltas, Bordustar. L'eau pompée alimente trois retenues d'eau : Bordilia (111 000M^3), Antoureau (246 000M^3, Borfloch (478 000M^3), soit une capacité de stockage de 835 000M^3. (Données Eau du Morbihan 2018).
- **Une station de traitement d'eau potable** à Antoureau inaugurée en 2014.
- **6 stations d'épurations** pour les eaux usées issues du réseau collectif.

D'autres sources secondaires sont présentes à Belle-Ile-en-Mer : les puits (très nombreux sur l'île, les fontaines (dont la plus emblématique est « Belle fontaine », l'eau de pluie récupérée par les particuliers et les collectivités et enfin les trous d'eau utilisés par certains agriculteurs.

Plaquette d'information conçue et diffusée Par le CPIE

2. Les résultats de l'enquête et le regard croisé du grand public et des « Acteurs Ciblés ».

Focus sur la méthode employée pour l'analyse des données

Concernant les 18 « acteurs ciblés », un code leur a été attribué pour « identifier » les réponses à la lecture du document et surtout conserver leur anonymat. Le code est le suivant :

- Les acteurs issus du secteur touristique : T1, T2, T3, T4, T5
- Les acteurs issus du secteur agricole : A1, A2
- Les 5 élus : E1, E2, E3 (2 élus), E4
- Les acteurs issus du secteur de l'entreprise : Ent1,
- Les commerçants : C1, C2, C3
- Les associations : As1, As2,
- L'acteur en charge de la gestion de l'eau : G1

Concernant l'enquête « grand public », toutes les données collectées sur le terrain ou via la plateforme en ligne ont été traitées (type de réponses et nombre de personnes correspondant) et analysées selon les entrées thématiques présentées p. 7.
Les réponses ont ensuite été croisées avec les caractéristiques sociologiques « Qui dit quoi ? », par exemple: résidents permanent, secondaire ou visiteurs, vivant depuis combien de temps à Belle-Ile-en-Mer, ayant quel âge, etc.) ; de façon à identifier d'éventuelles corrélations et permettant de faire certaines hypothèses explicatives.

La restitution des résultats développée plus avant croise les données issues de l'enquête « Grand public » avec celles des « Acteurs ciblés » afin de dégager les points communs ou les différences de perceptions et de propositions.

343 personnes ont répondu à l'enquête « Grand public », soit un échantillon statistiquement significatif, qui permet de donner à voir des tendances que l'on peut considérer comme relativement solide.
Le graphique ci-dessous indique le nombre de réponses obtenues au cours de l'enquête. Chaque pic de réponses correspond à une relance effectuée, par mailing, sur les réseaux sociaux ou notre présence sur le terrain.

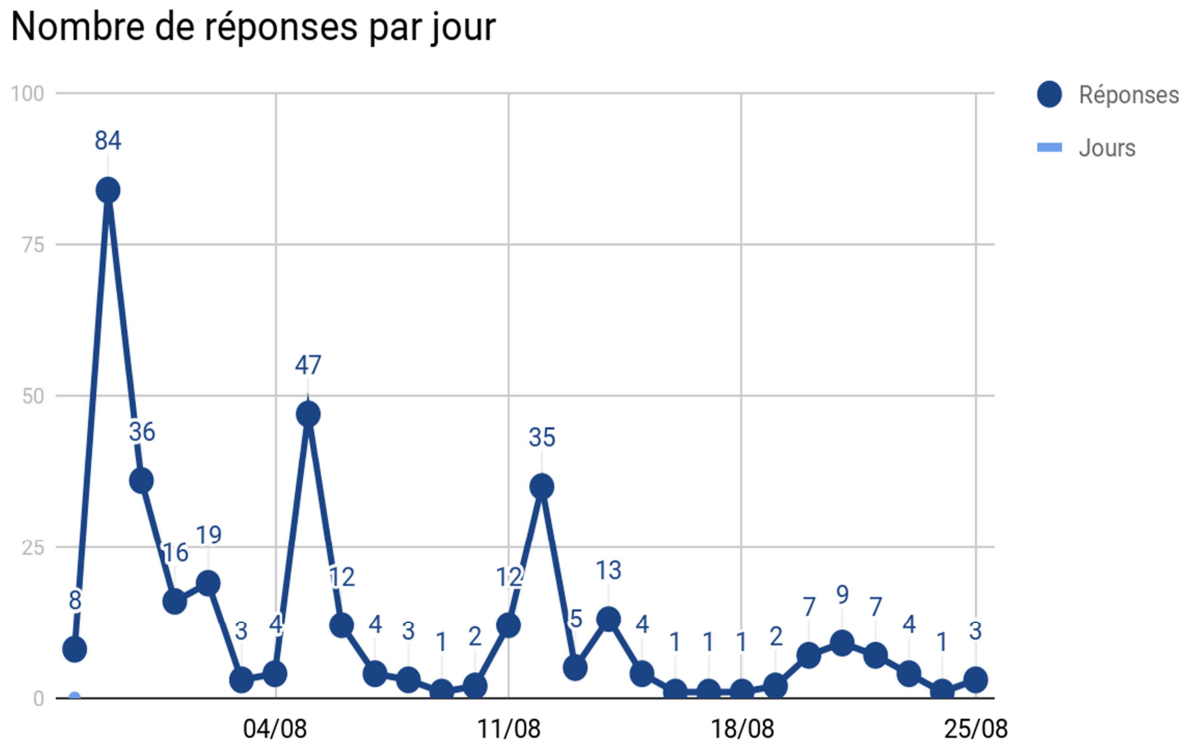

2.1 La caractérisation des personnes ayant répondu

- **Une majorité de résidents permanents…**

	Résidents permanents	Résidents secondaires	Touristes ou saisonniers
Echantillon « Grand public »	**63 %**	**19 %**	**17%**
Echantillon « Acteurs clés »	**100%**		
Population de Belle Ile (INSEE 2016) [1]	40,9 %	59,1 %	

L'échantillon obtenu montre que le nombre de résidents permanents ayant répondu est plus importante de presque 2/3 que leur proportion dans la population de Belle-Ile-en-Mer.

[1] Données INSEE : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-245600465#consulter-sommaire

Malgré tous nos efforts pour toucher les résidents secondaires et les touristes, ce sont les résidents permanents qui ont été les plus nombreux à répondre à l'enquête « Grand Public » avec 63% contre 19 % de résidents secondaires et 17% de touristes.
Nous faisons l'hypothèse que les résidents permanents, d'une part, et les résidents secondaires qui ont répondu, d'autre part, sont les personnes qui se sentent particulièrement concernées pour la préservation de la ressource en eau à Belle-Ile-en-Mer.

- **.. .et de personnes résidant sur l'île depuis plus de 10 ans.**

En croisant les données collectées avec la question « depuis combien de temps vivez-vous à Belle-Ile-en-Mer ? », les résultats obtenus montrent que 65% des résidents permanents et 91% des résidents secondaires habitent ou fréquentent Belle-Ile-en-Mer depuis plus de 10 ans. On peut considérer que les réponses obtenues se font, pour une grande partie des enquêtés, sur la base d'une certaine connaissance historique de la ressource en eau à Belle-Ile-en-Mer, notamment des épisodes de pénuries qui ont marqué les esprits par le passé.

- **Ages et professions : une relative concordance avec la population de Belle-Ile-en-Mer**

	< 25 ans	25- 45 ans	45-60ans	>60 ans
Echantillon « Grand public »	**5,5 %**	**27,4 %**	**28%**	**39,1 %**
Echantillon « Acteurs ciblés »	**5.5%**	**22.2%**	**55%**	**16.6%**
Population de Belle Ile (INSEE 2016)	< 30 : 26,8 %	30 – 45 : 17,4 %	20,7 %	35,2 %

Si pour les personnes de 45 à 60 ans et de plus de 60 ans, les proportions de notre échantillon sont relativement proches de leur part dans la population Belliloise (INSEE 2016), mais néanmoins supérieure, la proportion de plus jeunes est en revanche nettement inférieure.
Les personnes de plus de 45 ans ont été les premières à répondre au sondage envoyé par voie électronique.
Sur le terrain, nous avons cherché à interroger des personnes plus jeunes pour obtenir un échantillon le plus représentatif possible. Malgré une forte présence de jeunes sur l'île en été, il a été très difficile de toucher les moins de 25 ans. Seulement 5.5% des personnes interrogées.

- **Une surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures**

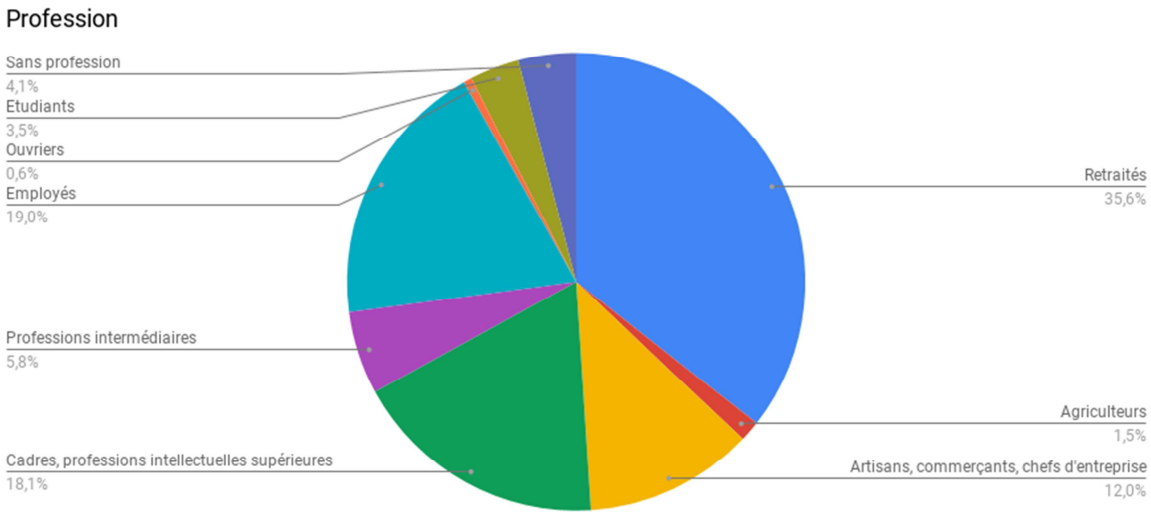

Le graphique ci-dessus met en évidence la prédominance dans notre échantillon des retraités (plus du tiers de enquêtés), des cadres et professions intellectuelles supérieures et des employés, respectivement de 18 et 19 %, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise occupant la 4ème part.
Au regard des données de l'INSEE, la répartition selon le critère d'activité professionnelle de l'échantillon est proche de la population belliloise pour les retraités, les employés, les agriculteurs.

	Retraités	Sans profession	Etudiants	Ouvriers	Employés	Professions intermé-diaires	Agriculteurs	Artisans commer-çants Chefs entreprise	Cadres profs intellectuelles et supérieures
Echantillon « Grand public »	**36%**	**4 %**	**3,5 %**	**0.6%**	**19 %**	**6 %**	**1 %**	**12 %**	**18%**
Echantillon « Acteurs ciblés »	**22.2 %**				**11%**	**5.5%**	**11%**	**28%**	**22.2%**
Population belliloise (INSEE 2016)	10.1%	11.2%	5.3%	23.2%	30%	18.3%	3.5%	16.6%	8.4%

En revanche les personnes interrogées occupant un poste de cadre ou une profession intellectuelle supérieure, sont nettement surreprésentées dans notre échantillon : 18% contre 5% dans la population belliloise. Cet écart peut s'expliquer par le fait que ce type de professionnels répond plus facilement à une enquête.

- **Le même constat de sur- représentation au niveau des diplômes**

…avec une sur représentation des diplômés du supérieur

	Aucun diplôme ou brevet	BEP CAP	Niveau Bac	Enseignement supérieur
Echantillon « Grand public »	**9 %**		**20,4%**	**70.6 %**
Echantillon « Acteurs ciblés »	**16.6%**		**22.2%**	**61.2%**
Population de Belle Ile (INSEE 2016)	25,8 %	30,4 %	20,7 %	70,6 %

- **Le lieu de vie et le type d'habitat**

La répartition des lieux de vie des personnes ayant répondu est de **60% à la campagne**, c'est-à-dire dans des hameaux. 40% de la population habite donc dans les bourgs de Palais, Sauzon, Locmaria et Bangor, considérés alors comme « la ville ».

La majorité des personnes interrogées (83%) habite dans une maison, à l'image de l'ensemble de la population belliloise (84.2% selon l'INSEE) et ont un jardin (83.4%) Les autres étant en appartement, en camping ou logement temporairement loué.

Ces lieux de vie et condition d'habitat ont une incidence sur les usages de l'eau. En effet, le fait d'habiter en centre-ville, en appartement ou en campagne, dans une maison avec ou sans jardin, influencera nécessairement les pratiques des habitants.

2.2 Les usages de l'eau

a) Les usages domestiques pour le « grand public »

Il était demandé aux personnes quelles étaient leurs utilisations de l'eau du réseau (eau potable), en sachant que certaines personnes peuvent avoir d'autres sources d'eau telles que : un puits ou une cuve d'eau de pluie.

A la question : « Parmi les choix proposés, quelles sont les différentes utilisations que vous faites de l'eau du réseau dans votre cadre privé ? »

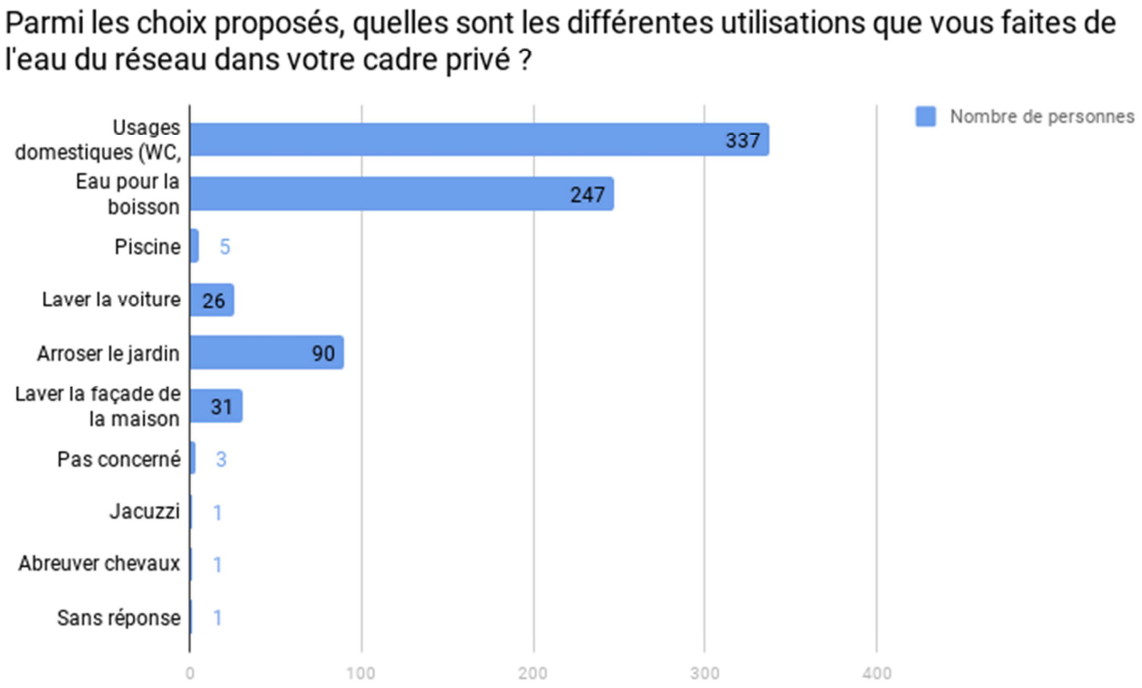

La majorité de usagers interrogés (98%) utilisent l'eau potable du réseau pour les usages domestiques : c'est-à-dire les toilettes, les douches, la cuisine, le lave-linge, le lave-vaisselle alors que 6 personnes utilisent une autre source d'eau pour ces mêmes usages. Ces derniers sont équipés de systèmes de filtration leur permettant d'utiliser de l'eau de pluie ou de puits pour les usages domestiques.

2 personnes sur 3 boivent l'eau du robinet. Il y a donc 1 personne sur 3 qui boit de l'eau en bouteille par méfiance vis-à-vis de la qualité générale de l'eau à Belle-Ile-en-Mer. Un chapitre est consacré à la perception des usagers concernant la qualité de l'eau - P35.

On apprend également qu'une part importante des usagers utilise de l'eau potable pour des usages extérieurs : l'arrosage du jardin (90 personnes), le lavage de la voiture (26 personnes) ou encore de la façade de la maison (31 personnes).

FOCUS sur l'arrosage du jardin

Parmi les 286 personnes qui ont un jardin, 23 déclarent arroser avec de l'eau potable, sans tenir compte des moments de la journée. 73 déclarent arroser leur jardin avec de l'eau potable le soir ou tôt le matin pour limiter l'évaporation. Il y a donc 96 personnes qui arrosent leur jardin avec de l'eau potable, soit 1/3 de l'échantillon.
Il reste donc 190 personnes qui adoptent une ou plusieurs mesures économiques pour entretenir leur jardin, soit 66%.

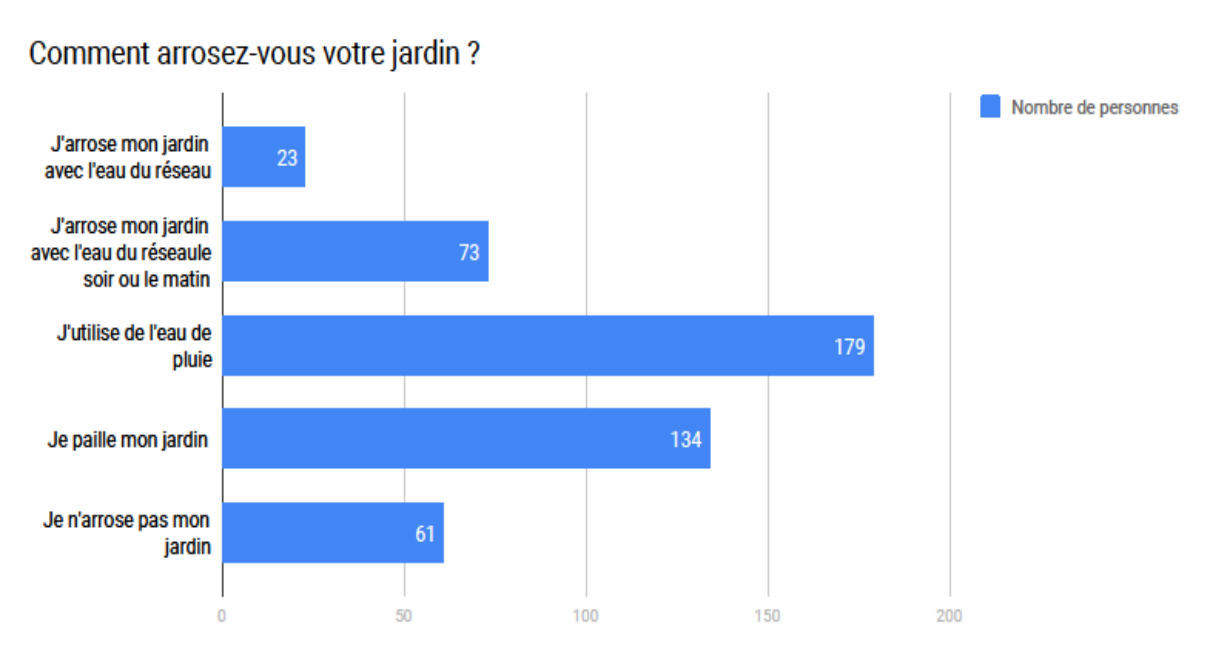

Il nous semble donc important de maintenir nos efforts sur l'information et l'accompagnement des personnes possédant un jardin et qui utilisent de l'eau potable pour son entretien. Il est envisageable de valoriser les jardiniers vertueux en les impliquant dans la communication en tant « qu'ambassadeurs ».

A la question : « Parmi les gestes proposés ci-dessous, quels sont ceux que vous appliquez déjà ?

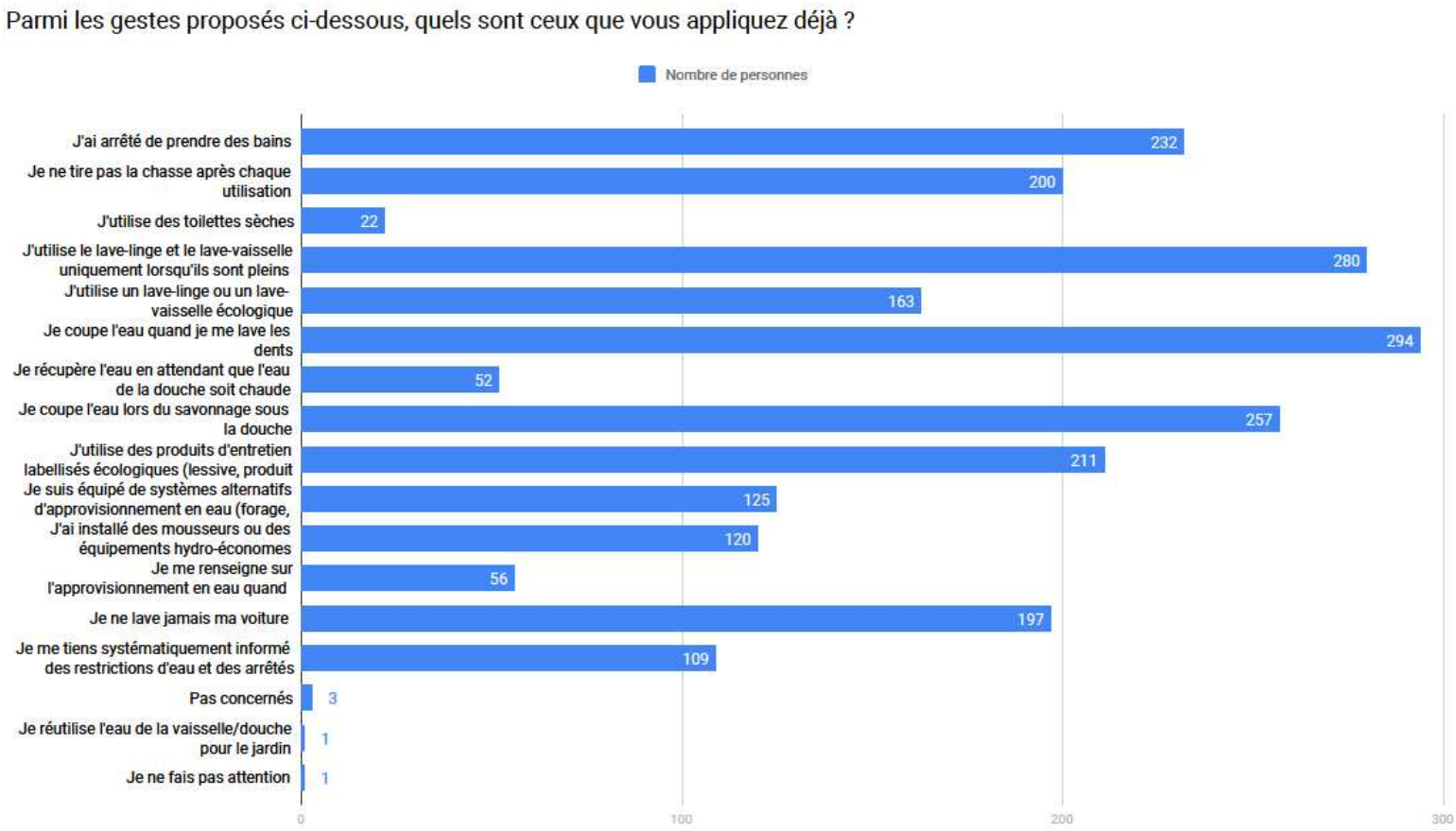

- Une majorité de personnes (86% des répondants), coupe l'eau en se lavant les dents,
- 82% des répondants utilisent leur lave-linge et leur lave-vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins,
- 74 % coupent l'eau lors du savonnage sous la douche,
- 61 % déclarent utiliser des produits d'entretien écologiques (lave-vaisselle, savon, lessive, etc.).

En tenant compte que les participants de l'enquête sont les plus concernés, et donc en pondérant ces données, il apparait que la majorité adopte déjà les « éco gestes » pour préserver la ressource. La marge de progression réside donc dans le déploiement des équipements hydro-économes et des mesures économiques à l'échelle collective.

Du point de vue des élus, tous ont un avis concordant sur la prise de conscience des usagers mais il devient hétérogène concernant la marge de progression qui reste sur les consommations.

- Deux des cinq élus rencontrés considèrent que « les usages ont évolués à Belle-Ile. La prise de conscience a permis de limiter l'augmentation des

consommations d'eau alors que la population et la fréquentation augmentent mais il faut communiquer sur les usages dans les bateaux et rendre plus percutante la plaquette du CPIE » E3.

- Pour E2 « La prise de conscience des touristes s'améliore mais il y a encore besoin d'information ».

- Pour E4 et E1 : « Les usages sont « classiques » et la marge de progrès est minime » ;

- Pour E1 « Les gens sont conscients mais on a fait plus d'économie en changeant d'usine ».

b) Les usages des professionnels

Une consommation d'eau potable incompressible pour certains professionnels :

Les usages professionnels sont évidemment très divers suivant les métiers. Mais dans certains cas, ces usages sont incontournables et quantitativement peu modulables car ils conditionnent le bon fonctionnement de l'activité, souvent selon une certaine réglementation. C'est le cas du lavage de la machine à traire pour les éleveurs laitiers, ou du lavage des installations et du matériel en cuisine pour les restaurateurs.

- Professionnels du tourisme : lavage du matériel et des équipements, consommation des clients :
    - Un restaurateur : « Nous avons beaucoup de machines: lave-vaisselle, lave verre, … J'utilise beaucoup d'eau avec les carafes et plus pour le nettoyage. Par ailleurs, les ballons d'eau chaude fonctionnent en permanence » T2.
    - Un gérant de chambres d'hôtes : « Nous utilisons de l'eau dans les sanitaires et pour le lavage des installations. Les gros postes d'utilisation sont les machines à laver pour les draps (10kg pour deux chambres), les douches des clients, le lave-vaisselle (1 par jour) » T4.
    - Un gérant de camping : Nous utilisons de l'eau de la ville dans les sanitaires, la piscine de 200M^3, les besoins dans les mobil homes. Enfin, il y a l'arrosage du terrain avec eau d'un puits » T3.
- Agriculteurs : le lavage de la machine à traire, « « L'eau de rinçage de la machine à traire est une consommation incompressible, nous la récupérons dans une cuve de 210 litres pour nettoyer les quais de traite ». Le nettoyage du matériel agricole et des installations (bâtiments) et l'abreuvement des animaux.
  Aucun agriculteur n'irrigue (et ce depuis toujours), à l'exception des maraîchers « Si on pouvait irriguer (précise cet éleveur laitier) on ferait des bons rendements … mais c'est couteux et puis il faut un paquet d'eau pour le maïs… Il n'y aurait pas assez d'eau…. C'est différent des maraîchers sur des petites surfaces, ils n'auraient rien sans eau » A2.

- La station de lavage de voiture, dans un cas, est approvisionnée avec l'eau du réseau. Les autres disposent de forages ou de récupérateurs d'eau de pluie.
- Les supermarchés sont aussi de gros consommateurs avec le nettoyage (murs, sols, plafonds), la poissonnerie, la préparation boulangerie, les besoins du personnel.
- L'entreprise du bâtiment utilise actuellement de l'eau potable pour le lavage des véhicules, sur les chantiers (6 M^3) pris chez les clients et pour les sanitaires (WC et lavabo) dans les locaux de l'entreprise.

Plusieurs de ces professionnels suivent de près leur consommation d'eau et tentent de limiter les quantités consommées :

« On a besoin de l'eau (explique le gérant de chambre d'hôtes), donc on l'utilise. Nous sommes passés de 2 à 4 chambres et avec le suivi des factures, il n'y a pas eu d'explosion des consommations ». Les consommations d'une année sur l'autre sont stables » T4.

4 sur 11 prennent des mesures pour **limiter la consommation, par le biais d'équipement hydro économes et la récupération d'eau de pluie.**

- Un loueur de voiture : « Pour laver 20 à 30 voitures, nous utilisons 1M^3, (arrosage, lavage, rinçage). Pour notre approvisionnement, l'eau est pompée dans le cours d'eau voisin pour remplir une bonbonne » ; « Très peu d'eau est utilisée finalement. L'eau est utilisée avec parcimonie » T5.

- Pour ce gérant de camping, « La consommation annuelle s'élève à 2000M^3. Tous les points d'eau sont équipés d'équipements hydro économes : WC double débit, mitigeurs thermo-statiques, mousseurs, plus 2 cuves d'eau de pluie de 1000 litres chacun » T3.

- Un entrepreneur en bâtiment va prochainement installer « une cuve de 8000 L sur la gouttière du hangar pour le lavage des véhicules et pour les chantiers » Ent1.

- Un gérant de supermarché envisage l'installation d'équipements hydro-économes prévues fin 2019 pour tout le magasin C2.

A noter que ces mêmes professionnels mentionnent aussi (voire davantage) des pratiques économes en eau pour leurs usages privés : équipement hydro économes, usage de l'eau de puits, stockage ou réutilisation d'eau usagée. « L'eau de lavage des légumes sert à l'arrosage. J'ai installé récemment de mousseurs à la maison» Ent1.

Dans les cas où la consommation d'eau est liée à des règles d'hygiène à respecter et conditionne en partie les résultats techniques et économiques de l'entreprise, il s`agit plutôt d'un compromis à trouver entre coût de l'eau (qu'on cherche à diminuer), respect de la réglementation et performance techniques.

Ce restaurateur explique que le respect des normes pousserait à utiliser beaucoup plus d'eau : « L'eau utilisée en cuisine, « c'est du délire », « On ne peut pas respecter toutes les normes. Ex pour le nettoyage des produits terreux, 3 bacs de 30 Litres chacun sont imposés, on ne peut pas respecter » T2.

Des modes d'approvisionnement variés suivant les usages, la recherche d'une moindre dépendance par rapport à l'eau du réseau.

Plusieurs des professionnels interrogés cherchent à limiter l'usage d'eau de la ville. Sur les 11 professionnels interrogés, plus de la moitié (6) utilisent d'autres sources d'approvisionnement que l'eau du réseau.

- Puits : pour arroser les espaces verts (camping), pour l'abreuvement des animaux en bâtiment, le lavage des tracteurs et du matériel (agriculteur), un forage (jardinerie).
- Trous d'eau : abreuvement des animaux en été « ce qui peut représenter des quantités importantes » (agriculteur) « On évite de prendre le maximum à la ville » A1.
- Pompage dans un cours d'eau (loueur de voiture). La jardinerie utilise un forage pour l'arrosage des plantes : « Chaque magasin en France est doté d'un forage dès son implantation »

c) Les usages communaux

« L'arrosage du terrain de foot représente une consommation importante » E2, explique cet élu.

Concernant l'hébergement touristique avec le camping et le gîte, « le matériel est un peu ancien », « on regarde la consommation d'eau : il y a eu une augmentation entre 2016 et 2017. La facture a augmenté, on ne sait pas d'où ça vient, si ça se trouve c'est le compteur qui dysfonctionne. A la cantine, on est allé fermer le compteur, pourtant la facture SAUR est 3 fois plus élevée. C'est compliqué de savoir la cause, on n'arrive pas à accéder au site, d'où l'intérêt de réaliser un diagnostic complet des installations communales » E1.

L'activité portuaire : (en regardant les factures) On augmente d'année en année: C'est un gros problème ; les gens (les plaisanciers) venaient se servir car ils avaient les codes des points d'eau » E1.

L'arrosage des espaces verts est effectué avec l'eau de puits et de fontaines pour Bangor et Locmaria. Palais récupère l'eau de pluie sous le toit du local technique de la commune.

Deux des cinq élus (E3 et E4), considèrent que les agents municipaux « sont sensibilisés et qu'il n'y a pas besoin de faire la police » E4.

Les problèmes mentionnés portent davantage sur les équipements dans les différentes installations de la commune.

d) Les autres usages cités par les « acteurs ciblés »

Les piscines font débat

Les hébergeurs touristiques les plus importants ont doté leur établissement de piscines collectives : 8 campings sur 10, tous les grands hôtels, la résidence « Marie Galante » à Locmaria, etc.
Chez les particuliers, en l'absence de données précises, nous ne pouvons savoir si la tendance est à l'augmentation. D'après un élu, « Il y a environ 60 piscines à Belle-île ; 3 à 4 nouvelles par an. La municipalité incite à renoncer au projet de construction mais considère qu'on ne peut pas s'y opposer » E2.

« Je suis plus choqué par les gens qui installent une piscine. Explique ce professionnel Combien ? « Je ne sais pas, environ 100. Je pense qu'il faut un permis de construire, est-ce que tout le monde est réglo par rapport à ça, je ne sais pas, … La vidange des piscines (gonflables), c'est de l'eau perdue » T1.

Mais la régulation de l'implantation de piscines ou de leur usage ne semble pas pour l'instant être considérée comme une option envisageable par les élus interrogés :

- soit ils considèrent que ce n'est pas un problème : Faut-il restreindre les piscines ? « Je ne sais pas, je ne me suis pas posé la question ou alors, il faudrait les approvisionner avec le pompage dans les puits » E1. « Il y a peu de demande pour le moment et pas beaucoup de piscines sur l'île » E4. « Les gens sont conscients (de la rareté de la ressource), même ceux qui ont une piscine » E2.

- Soit que leur marge de manœuvre serait réduite : « Le pouvoir du Maire est limité, il y une obligation de déclaration, mais après ça va à Vannes (service instruction DDTM) et le maire respecte l'avis, sinon on risque le lancement de pétitions » E1.

- Soit finalement qu'en tant qu'élu « Je me sentirais mal d'interdire les piscines » E2.

Certains professionnels interrogés ou des particuliers considèrent cependant que la construction d'une piscine sans restriction et sans réglementation de l'usage de l'eau est un problème **ou alors** « Ne pas faire de piscines n'importe comment, bien qu'il y ait quand même des robots qui nettoient, ils récupèrent l'eau. Ou alors des piscines à l'eau de mer » A2.

Une réflexion serait donc à mener, sur la base de données précises et des documents d'urbanisme qui autorisent à ce jour la construction de piscine dans les zones U et AU de Belle-Ile-en-Mer.

L'utilisation d'eau potable pour les incendies

E4 s'est dit « outré » au moment des incendies que les pompiers soient contraints d'utiliser de l'eau potable. C'est « inadmissible ».

« Les incendies à l'automne ont été une vraie prise de conscience sur la mauvaise protection de la ressource en eau. Les pompiers ont rencontré beaucoup de difficultés pour avoir de l'eau. Il n'y avait pas de réserves. L'aide des agriculteurs a été nécessaire. Les incendies sont une vraie menace pour les paysages » E4.

La nouvelle caserne des pompiers, inaugurée en 2014, dispose d'une cuve d'eau de pluie pour le lavage des véhicules de secours. Cette eau recueillie ne couvre pas les besoins en cas d'incendie.

Des usages excessifs d'eau potable par les plaisanciers

Dans le cadre des actions du CPIE consacrées à la promotion de l'éco navigation dans les ports, un usage excessif de l'eau pour le nettoyage des bateaux dans le port a été régulièrement observé. La pratique du rinçage est en effet répandue en général dans les ports. Les messages portés par le CPIE et les agents portuaires auprès des plaisanciers concernent un remplissage « raisonné » des réservoirs d'eau, en particulier quand les plaisanciers s'apprêtent à quitter l'île pour un port du continent.
Le chantier naval de La Saline utilise quant à lui de l'eau de pluie collectée dans des cuves prévues à cet effet.

De l'eau potable pour nettoyer les containers destinés aux ordures ménagères

A l'occasion des visites de l'ISDND de Chubiguer, une observation systématique revient parmi les participants à savoir l'utilisation d'eau potable pour nettoyer les containers à poubelles. Lors d'une visite, le responsable du site a été questionné sur une éventuelle alternative afin ne pas puiser dans les réserves de l'île. Un projet est en cours de réflexion.
Il est à noter que l'ensemble des containers de l'île déployés sur 470 points de collecte sont nettoyés une fois par an via un nettoyeur haute pression par les agents techniques de COVED. [2]

2 Rapport Annuel de la CCBI sur le Prix et la Qualité du Service public de la prévention et de la gestion des Déchets Ménagers et Assimilés

Des avis hétérogènes de la part des professionnels sur les usages privés de l'eau sur l'Ile :

Certains considèrent que les gens font attention et plusieurs professionnels mentionnent leur prise de conscience de la rareté de l'eau à Belle-Ile-en-Mer :

« Depuis l'arrivée sur Belle-Ile, la consommation d'eau de la famille est plus réduite, par conscience des enjeux »T5.

« A Belle-Ile, les ressources ne sont pas illimitées, donc il faut faire attention…. On accueille des plus en plus de monde, de plus en plus riche mais on n'a pas les infrastructures pour »T4.

« On fait plus attention depuis que nous sommes à Belle-Ile », « On a conscience des enjeux, de la rareté de l'eau et du prix ». Pareil pour les déchets » T3.

« La maison est dotée d'une pompe permettant de prendre l'eau du puits pour les usages ne nécessitant pas d'eau potable. Pour tous les autres usages, nécessitant de l'eau potable, tous les points d'eau sont dotés d'équipements hydro économes » C1.

« On fait attention"… L'eau du puits est utilisée pour les usages extérieurs »C2.

D'autres considèrent au contraire que le comportement des gens n'est pas à la hauteur des enjeux lié à l'eau :

« Il y a trop de gaspillage de l'eau en France » C2.

« Inquiétude sur le comportement des gens face aux enjeux climatiques. « Les gens s'en foutent » A1.

« Absence de conscience écologique collective » T5.

« Aujourd'hui les visiteurs ne sont pas conscients des enjeux. « Les gens s'en foutent, quand ils ont payé, ils ne font pas attention » As2.

Ces appréciations ne portent pas forcément spécifiquement sur les comportements à Belle-Ile, il semble qu'il n'y ait pas de connaissance précise de ces enjeux locaux.

2.3 L'évolution des pratiques d'utilisation d'eau

A la question posée : « Ces dernières années, y a-t-il eu des évolutions dans vos pratiques d'utilisation d'eau ? »

181 personnes, soit un peu plus de la moitié de l'échantillon, déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en adoptant de nouveaux comportements pour économiser l'eau.
Sans pouvoir en déterminer les facteurs, nous pouvons faire l'hypothèse que les campagnes d'information et de sensibilisation lancées à Belle-Ile-en-Mer mais aussi à l'échelle nationale, ont une certaine efficacité.

Les réponses négatives à cette question s'avèrent difficiles à analyser car il faut distinguer les personnes qui :

- n'ont pas fait évoluer leurs pratiques car ils considèrent qu'ils font déjà le maximum,
- n'ont pas fait évoluer leurs pratiques car ils ne le veulent pas.

Les données collectées ne permettent pas de faire la distinction.

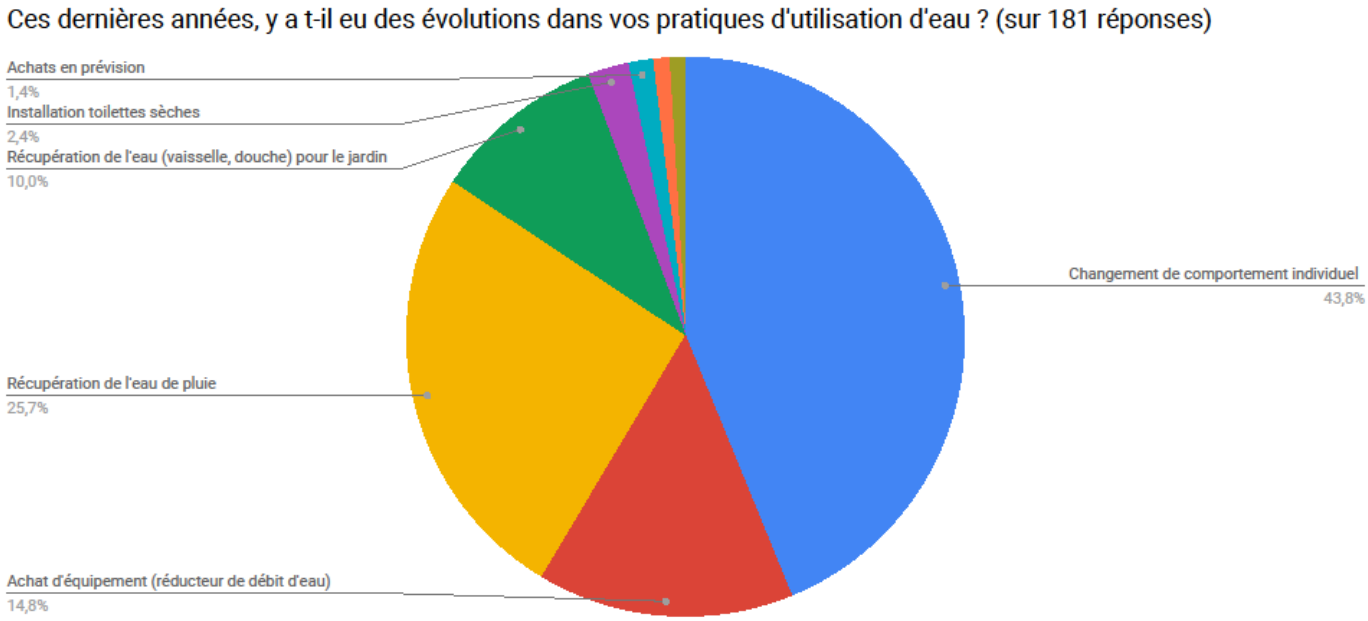

Parmi ceux qui ont fait évoluer leurs pratiques d'utilisation de l'eau, le changement porte à part égale sur :

- **L'adoption d'équipements hydro économes** (52 % des 181 personnes) via la récupération d'eau de pluie, l'achat de mousseurs et/ou douchettes, ou l'installation de toilettes sèches.
- **Sur les « éco gestes »** (48 % des 181 personnes) via la récupération de l'eau de lavage de légumes, le paillage du jardin, « faire plus attention ».

Ces résultats montrent que les mesures économiques réparties entre les pratiques des usagers et l'utilisation d'équipements hydro économes sont complémentaires.
Cette donnée est importante car elle déterminera les messages à diffuser et les actions à envisager à court et moyen terme.

A la question : « Parmi les gestes que vous n'appliquez pas encore aujourd'hui, y en a-t-il un ou plusieurs que vous seriez-prêts à adopter ? »

215 personnes interrogées, soit 63% de l'échantillon se disent prêtes à adopter de nouveaux gestes ou des équipements hydro-économes pour préserver la ressource en eau. Ce résultat montre qu'il est encore possible de « progresser » pour mieux maitriser les consommations d'eau sur l'île.

Parmi les mesures que ces personnes sont prêtes à adopter :

- **80 personnes (soit 37% de l'échantillon) souhaitent récupérer l'eau de pluie pour leurs usages extérieurs ou leurs WC. A noter que parmi les 80 personnes, 48 sont résidents permanents, 17 sont des résidents secondaires, 15 sont des touristes ou saisonniers.**

- 40 personnes souhaitent réduire leurs consommations par les éco-gestes : récupérer l'eau de la douche en attendant l'eau chaude, récupérer l'eau de lavage des légumes, utiliser un gobelet à dent, réduire le temps sous la douche, etc. **A noter que parmi les 40 personnes, 25 sont résidents permanents, 9 résidents secondaires, 8 sont touristes ou saisonniers.**

- 37 personnes, soit 17%, souhaitent investir dans des équipements hydro économes : mousseurs, électroménagers économes, douchettes…. **A noter que parmi les 37 personnes, 24 sont résidents permanents et 7 sont résidents secondaires.**

- 25 personnes, soit 11%, souhaitent adopter des toilettes sèches. **A noter que parmi les 25 personnes, 16 sont des résidents permanents, 4 sont résidents secondaires, 5 sont des touristes.**

<u>Parmi les « acteurs ciblés » certains sont également prêts à changer :</u>

Un agriculteur envisage de « repenser dans sa globalité l'approvisionnement en eau de la ferme. Ce qui nécessite du temps, de la réflexion et des moyens financiers » A1.
Il souhaite aménager la voirie pour limiter la pollution voisine et utiliser l'eau du puits à l'avenir**.**

As2 souhaite installer un récupérateur d'eau de pluie dans le jardin utilisé pour les besoins de son association.
Il est également prévu que soit créée une mare et que les techniques de jardinage économes en eau soient promues (paillage, goute à goute, etc).

Ent1 envisage l'installation d'une cuve de 8000 L sur la gouttière du hangar pour le lavage des véhicules et pour les chantiers.

C2 prévoit que des équipements hydro-économes soient installés fin 2019 dans tout le magasin.

E3 « il est prévu de refaire les sanitaires du camping municipal pour installer des équipements hydro économes ».

E2 Le maire souhaiterait suivre le dispositif du CD56 sur les économies d'eau pour les bâtiments de la commune. « Il faudrait commencer par faire un diagnostic complet sur les équipements municipaux ».

E4 envisage la remise en état de 2 cuves de 25 000 litres situées à Port Andro.

E4 « Pour le problème des eaux pluviales, la commune se rapprochera de la CCBI » qui détient la compétence assainissement. Des travaux seront effectués au moment de la réfection de la voirie prévue en 2021 / 2022 concernant les eaux pluviales.

Les WC publics vont être restaurés et des supports de communication installés.

Le journal municipal peut également être un vecteur de communication avant l'été.

Le Maire réfléchit pour agir auprès des loueurs pour qu'ils s'engagent à agir auprès des visiteurs.

2.4 Le niveau de connaissance sur la gestion de l'eau

A la question : « savez-vous comment Belle-Ile-en-Mer est approvisionnée en eau ? »,
278 personnes, soit 81% de l'échantillon, savent que Belle-Ile-en-Mer est approvisionnée par l'eau de pluie qui est stockée dans des barrages.
Parmi ces 278 personnes, 211 sont des résidents permanents, 52 des résidents secondaires et 24 sont touristes ou saisonniers.

65 personnes, soit 19 % ne savent pas que Belle-Ile-en-Mer est approvisionnée par l'eau de pluie, stockée dans des barrages.
Parmi ces 65 personnes, il s'agit **à 75% de résidents secondaires** et de touristes ou saisonniers.
Parmi les **25% de résidents permanents** qui ne savent pas comment Belle-Ile-en-Mer est approvisionnée en eau, 8 habitent sur l'île depuis plus de 10 ans, 3 depuis 5 à 10 ans, 5 depuis 1 à 5 ans.

Ce dernier résultat est assez surprenant et nous incite à améliorer la communication sur l'approvisionnement en eau, en démultipliant les médias et ainsi toucher toute la population locale. Il est vrai que faire connaitre les conditions d'approvisionnement et indiquer la vulnérabilité de l'île vis-à-vis de la ressource peut inciter les habitants et les visiteurs à adopter des comportements plus économes.

A la question : « savez-vous qui gère l'approvisionnement et la production d'eau potable à Belle-Ile-en-Mer ? »,

251 personnes, soit 73% de l'échantillon ont donné une « bonne réponse » en indiquant « SAUR » et / ou « Eau du Morbihan » (en vert dans le graphique).
Parmi les 251 personnes, seules 18 connaissent la juste répartition des missions entre Eau du Morbihan et la SAUR, soit 5% de l'échantillon global. En effet, 212 réponses, soit 62% de l'échantillon donnent la SAUR comme le seul gestionnaire de l'eau à Belle-Ile-en-Mer.

92 personnes, soit 27% de l'échantillon n'ont pas répondu correctement à cette question ou ont donné une « mauvaise réponse » (en rouge).

Parmi ces 92 personnes, 66 n'ont aucune idée de qui gère l'approvisionnement en

eau potable à Belle-Ile-en-Mer. Parmi eux, 53 sont des résidents permanents.

A la question : « savez-vous qui gère l'assainissement des eaux usées à Belle-Ile-en-Mer ? »,

- 138 personnes, soit 40% de l'échantillon pensent que la SAUR gère seule l'assainissement.
- 111 personnes, soit 32% savent que c'est la CCBI qui détient la compétence pour l'assainissement de l'eau à Belle-Île-en-Mer.
- 91 personnes déclarent ne pas savoir qui gère l'assainissement à Belle-Ile-en-Mer.

Parmi ces 91 personnes, 39 sont résidents permanents, 22 sont résidents secondaires, 30 sont des touristes ou des saisonniers.
Ces résultats nous incitent à améliorer la communication concernant la répartition des missions entre la CCBI et la SAUR à destination des principaux intéressés, à savoir les résidents permanents et secondaires de l'île.

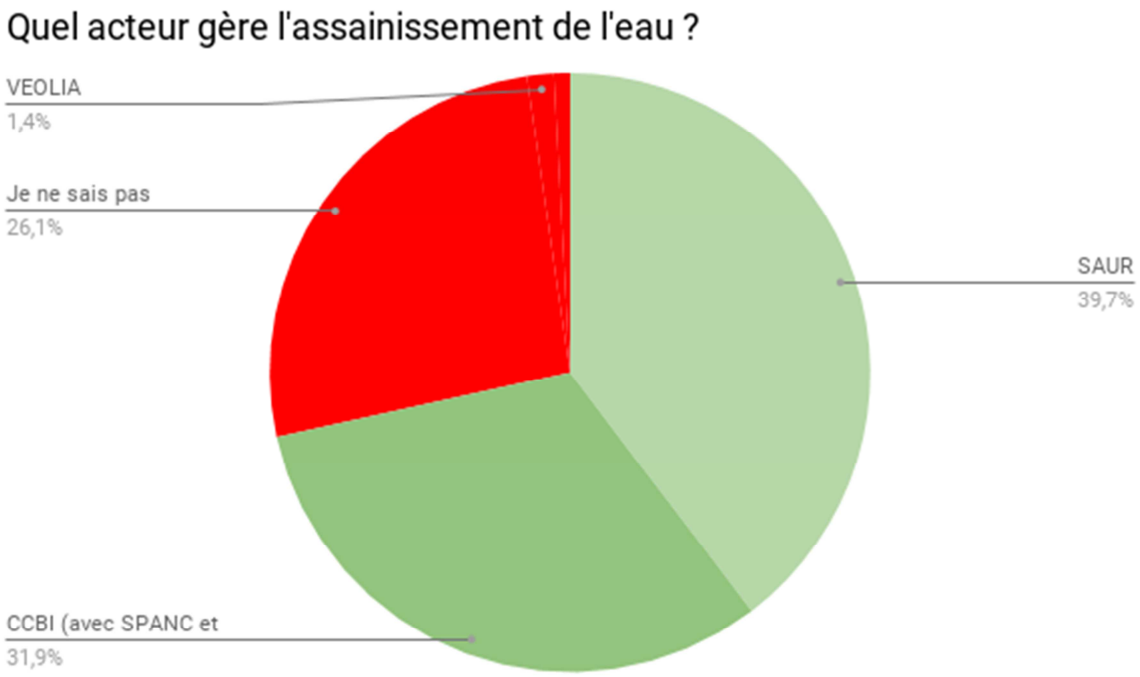

Ces chiffres sont à corréler avec les réponses à la question : « vous trouvez vous suffisamment informés sur les questions de distribution, d'approvisionnement et d'assainissement ? ». Le résultat à cette question est très partagé : 52% répondent « Oui » ; 48% répondent « Non ».

En regardant le « statut » des répondants selon qu'ils soient résidents permanents, secondaires ou touristes, nous obtenons les résultats suivants :

- **Parmi ceux qui répondent « non », soit 163 personnes.**
  a) 96 sont des résidents permanents,
  b) 27 sont résidents secondaires,
  c) 43 sont touristes ou saisonniers,

- **Parmi ceux qui répondent « oui », soit 180 personnes.**
  d) 128 sont des résidents permanents,
  e) 40 sont des résidents secondaires,
  f) 10 sont des touristes ou saisonniers.

2.5 Le niveau de satisfaction

A la question : « Est-ce que le prix de l'eau à Belle-Ile-en-Mer vous convient ? »,

122 personnes, soit 36% de l'échantillon ne se disent pas satisfaites concernant le prix de l'eau à Belle-Ile-en-Mer.
Parmi ces 122 personnes, 108 estiment que le prix de l'eau est trop élevé.
6 personnes pensent au contraire que le prix de l'eau n'est pas assez cher pour dissuader les consommations excessives.

Ce résultat traduit une **impression de « cherté » de l'eau correspondant à une tendance globale.** Auparavant, les factures d'eau à Belle-Ile-en-Mer étaient indexées à la redevance d'ordures ménagères. La population locale avait le sentiment que l'eau n'était pas chère.

Pour C1 et C2 « le service convient parfaitement, même si le prix de l'eau est toujours trop élevé ».

Au regard de ces éléments concernant le prix de l'eau, nous constatons que la majorité des répondants n'a pas connaissance du système de péréquation qui bénéficie aux habitants de Belle-Ile-en-Mer. **La péréquation permet, en effet de bénéficier du même tarif que les collectivités continentales et donc de ne pas « subir » le surcoût de production d'eau potable lié à l'insularité.**
Il est donc envisagé à l'avenir d'axer nos informations sur l'actuelle tarification qui profite aux insulaires.

3. Les préoccupations vis-à-vis de la ressource en eau et la conscience d'une évolution et des enjeux

Un des principaux objectifs de l'enquête était de recueillir la perception des usagers quant à la ressource en eau sur l'île dans un contexte où les effets du changement climatique sont de plus en plus observés : multiplication des phénomènes caniculaires, pluviométrie accrue accompagnées d'inondations ou au contraire période de sécheresses inhabituelles.

Pour ne pas influencer la réponse, nous avons pris soin de formuler une question ouverte.

3.1 Des préoccupations variées

Est présentée ci-dessous la liste des préoccupations évoquées par l'ensemble des personnes interrogées et classées par ordre d'importance.

A la question : « selon-vous y a-t-il des problèmes quant à la ressource en eau à Belle-Ile-en-Mer ? »

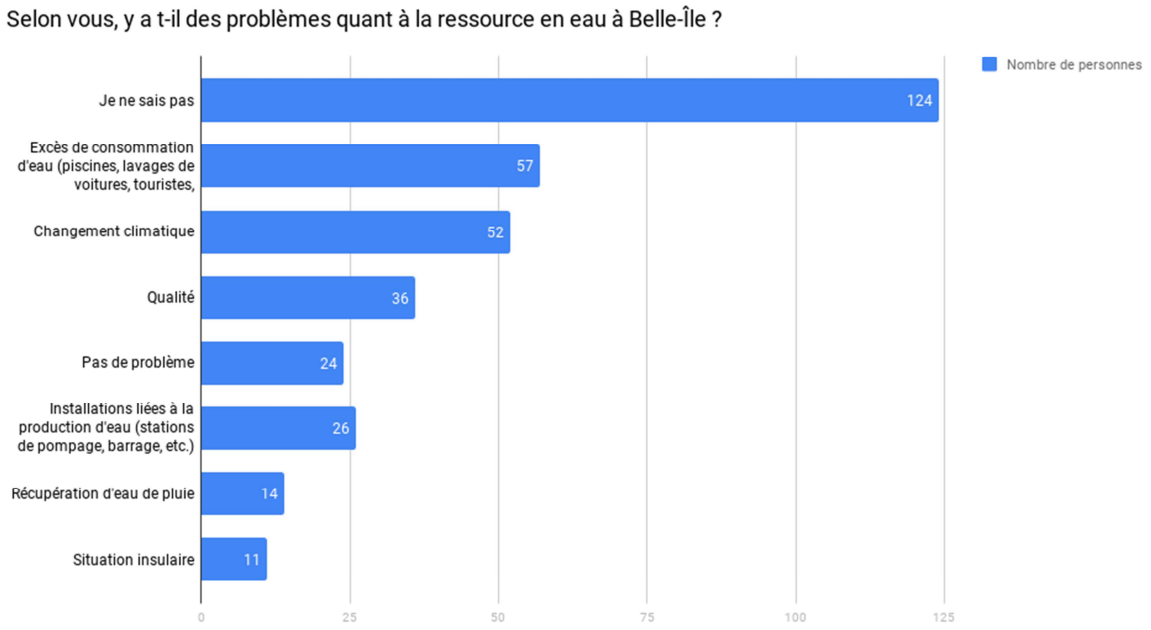

a) Pas de problème pour un tiers des enquêtés méconnaissance ou désintérêt ?

Concernant l'enquête « grand public », 124 personnes (36%) ont déclaré ne pas savoir quels problèmes existent par rapport à la ressource en eau à Belle-Ile-en-Mer. Il est difficile d'interpréter cette donnée car nous ne savons pas si la réponse est synonyme d'un non-intérêt vis à vis de la question de l'eau ou si ces personnes n'ont pas d'informations suffisantes leur permettant de se prononcer sur tel ou tel problème précisément.

Parmi les « acteurs ciblés », pour trois des quatre professionnels du tourisme interrogés, ainsi qu'un gérant de supermarché, pas d'inquiétude majeure par rapport à un risque de manque d'eau sur l'Ile. Depuis que les barrages ont été re-dimensionnés, la sécurité d'approvisionnement serait assurée. Ces investissements, évoqués surtout par la CCBI et la SAUR, ont consisté en deux nouveaux réservoirs de 300M^3 à Bordilla pour stocker de l'eau potable et en des améliorations de l'étanchéité des réseaux, curage des barrages, reconstruction d'une usine d'eau potable en 2014.

« En 2016-2017, alors qu'il y avait une sécheresse, on n'a pas eu de problème avec les 3 barrages, donc on a quand même une sécurité….depuis qu'il y a ces 3 barrages » T1. Ce professionnel considère « l'état des sentiers, la végétation, le manque de pistes cyclables, comme plus important. L'eau n'est pas forcément une priorité ».
L'un des hébergeurs est plus nuancé : « Pas d'inquiétudes mais « on est sur la brèche … Quand il y a des canicules, ça passe mais c'est limite… (…) On a de la chance, il nous arrive rien… Même les années de sécheresse, on continue de laver les voitures… On s'en sort toujours. Depuis 2005, prise de conscience de la vulnérabilité de l'île… Mais comme « ça fonctionne les gens n'ont pas conscience du fonctionnement du service ». Ce professionnel s'étonne cependant de « la non obligation d'installer des récupérateurs d'eau de pluie pour toute nouvelle construction » T5.

Enfin pour C2 : « Pas d'inquiétude pour Belle-Ile, les champs sont verts, les bellilois ne sont pas inquiets ».

C'est plutôt le **risque de forte augmentation du prix de l'eau** qui est souligné par l'un d'entre eux, de même que par deux commerçants. « A Belle-Ile, on aura toujours de l'eau (contrairement à l'échelle globale, l'eau va manquer plus vite que le pétrole. Parce que nous sommes dans un pays riche, dans une station touristique et qu'il y a déjà une réflexion sur la ressource en eau. Pas d'inquiétude sur l'approvisionnement, j'ai plutôt peur pour l'augmentation du prix. « L'eau va valoir de l'or » T2.

Ces avis contrastent avec ceux d'autres acteurs qui **perçoivent les évolutions climatiques, corrélées à l'augmentation de la fréquentation de l'ile**, **comme préoccupantes.**

Alors que l'augmentation de la fréquentation de l'île est constante (Plus de 410 000 visiteurs par an ces trois dernières années) **peu de personnes interrogées mentionnent ce facteur comme un fait préoccupant.** Seules les deux associations et une partie des élus en parlent: « il y a de plus en plus de monde, on n'a pas

beaucoup de marge de sécurité » As2 : « On n'a pas de plan B, en cas de pénurie … Si pénurie d'eau en septembre, le problème sera pour les bellilois et pas pour les touristes ! » E3. Même si ce même élu considère que « les usages ont évolués. La prise de conscience a permis de limiter l'augmentation des consommations d'eau alors que la population et la fréquentation augmentent aussi ».
Et paradoxalement un seul professionnel du tourisme fait le constat « qu'on accueille de plus en plus de monde, de plus en plus riches mais on n'a pas les infrastructures. Les maisons sont de plus en plus grosses, donc elles peuvent accueillir plus de monde et donc avoir une incidence sur les consommations d'eau. A un moment, ça va coincer » T4.

b) Un constat partagé sur les excès de consommation

57 personnes (17%) considèrent que le problème principal est **l'excès de consommation** de la ressource à Belle-Ile-en-Mer. Tout d'abord, ceux-ci évoquent un excès de consommation d'eau au niveau individuel lié à un manque de conscience de la rareté de la ressource. Certains considèrent que les piscines et les stations de lavage à l'eau douce devraient être interdites. Le non-respect des restrictions d'eau et des arrêtés préfectoraux est aussi régulièrement cité. Pour les répondants, l'excès de consommation vient également des infrastructures touristiques (hôtels, restaurants, campings, golf, chambres d'hôtes) et des plaisanciers, qui ne font pas attention à leur consommation d'eau car il n'y a pas de restriction. Certaines personnes interrogées pensent que le principal problème vient d'une gestion opportuniste liée au tourisme.

c) Le lien entre la ressource en eau et les effets du changement climatique, n'est pas établi systématiquement

Ces dernières années, les éducateurs à l'environnement du CPIE, avaient fait le constat, sans données tangibles, que les publics n'établissaient pas un lien direct entre le dérèglement climatique et la ressource en eau dans les territoires. Cette observation a été confirmée au moment de l'enquête puisqu'il apparait que l'impact du changement climatique sur l'eau n'est pas le problème cité en premier par les personnes interrogées.
En effet, 15% des personnes de l'échantillon grand public ont indiqué être inquiètes par les effets du changement climatique vis-à-vis de la ressource en eau sur l'île.
Ils ont ainsi évoqué les points suivants :

- La menace des sécheresses et des canicules de plus en plus fréquentes,
- L'arrivée potentielle de réfugiés climatiques dans le nord de la France et à Belle-Ile-en-Mer,
- L'absence de conscience collective par rapport au changement climatique.

Pour les « acteurs ciblés », c'est surtout le changement climatique qui est mis en avant comme facteur inquiétant quant aux conséquences sur la ressource en eau : irrégularité des pluies et accentuation des phénomènes météo brutaux (sécheresse

prolongée, tempêtes récurrentes, pluviométrie plus irrégulière …). Un élu précise d'ailleurs que « l'insularité accentue l'observation du changement climatique, avec le passage du bateau impacté par les tempêtes » E4. Tous considèrent que le manque d'eau à Belle-Ile-en-Mer est possible, même si par rapport aux pénuries du passé « des choses ont été faites pour résoudre le problème » C1.
« En tant que chasseur, j'observe qu'il y a de moins en moins d'eau dans les vallons » ; Les barrages se remplissent plus tard dans l'année » G1.

« Un agriculteur constate que « Tous les ans au mois de septembre, on est juste… L'an dernier (2018) les sources se sont réapprovisionnées plus tard. Et les pluies tardives ne sont pas intéressantes pour les sources, car pompées par les plantes. C'est l'hiver que ça se remplit. Cette année il n'y pas beaucoup d'eau » La pluviométrie est plus irrégulière (alors que les besoins sont toute l'année pour la production laitière). Et s'il pleut pendant 3 semaines, on ne peut pas faire de bon foin… Même si le « matériel plus performant permet de le ramasser plus vite » A2.

Ce même agriculteur évoque son inquiétude vis-à-vis du changement climatique et la hausse de la fréquentation : « si on a des sécheresses plus importantes et plus de monde, il y aura de plus en plus de besoin » A2

Un entrepreneur évoque l'allongement des épisodes de sécheresse. « Tous les ans, la période de sécheresse est plus longue. Les fossés n'ont pas été pleins cette année…. L'évaporation doit être aussi plus importante en été. Depuis 4 ans, les chantiers peuvent aller jusqu'en décembre, car moins de pluie, donc de bonnes conditions de travail » Ent1.

Plusieurs personnes ont évoqué leur préoccupation quant au remplissage des barrages : « Certains hivers les barrages ne sont pas pleins et tardent à se remplir » T3. Pour ce professionnel du tourisme il se dit « très inquiet sur l'évolution de la pluviométrie et sur la gestion de la situation, si Belle-Ile-en-Mer devait revivre une pénurie d'eau » T3.

Pour l'anecdote :
A l'occasion de nos nombreuses visites aux abords de la retenue d'eau d'Antoureau, nous avons régulièrement croisé des « bellilois » venus voir le niveau des barrages. Interrogés sur l'objet de leur visite, ils se sont tous dit préoccupés par l'état des réserves à la veille de la saison touristique et au lendemain de la canicule de juin.

Un élu considère que « les incendies à l'automne ont été une vraie prise de conscience sur la mauvaise protection de la ressource en eau. Les pompiers ont rencontré beaucoup de difficultés pour avoir de l'eau. Il n'y avait pas de réserves. L'aide des agriculteurs a été nécessaire. Les incendies sont une vraie menace pour les paysages » E4.
Enfin, explique la SAUR « nous sommes très vigilants chaque année sur le remplissage des retenues, c'est notre préoccupation principale. En 2018, le remplissage s'est fait très tardivement, nous n'étions pas tranquilles » G1.

Face à ces risques de pénurie d'eau, les sources d'approvisionnement alternatives à l'eau du réseau, outre qu'elles permettent de diminuer la consommation sur le réseau potable et donc les coûts, les puits, les trous d'eau et les fontaines **sont considérées comme des réserves supplémentaires.**

Pour les agriculteurs, l'usage et l'entretien des trous d'eau font partie de ces alternatives depuis longtemps, mais sont aujourd'hui soumis à des réglementations relativement strictes, considérées par certains comme particulièrement contraignantes.

Pour info, le contenu des Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) : *« Maintenir les fonctionnalités écologiques de ces mares considérées comme des réservoirs de biodiversité faunistique et floristique. Eviter la diminution du nombre de plantes et d'espèces, maintenir les fonctions de lutte contre l'érosion des sols et d'inondation et de stockage de l'eau, permettre l'abreuvoir des animaux en évitant d'être relié au réseau d'eau potable dans un contexte insulaire où cette ressource est limitée, conserver des réserves d'eau en cas d'incendie pouvant se propager sur des habitats d'intérêt communautaire au titre de la directive habitats* ») A2.

Enfin, 14 personnes **ont évoqué la non-obligation pour les logements touristiques d'installer des équipements hydro-économes ainsi que le manque de réserves d'eau de pluie aussi bien publiques que privées**. Ils pensent que toutes ces mesures devraient être obligatoires pour toutes les constructions neuves et fortement encouragées dans l'habitat plus ancien.

d) Des inquiétudes et des doutes sur la qualité de l'eau à Belle-Ile-en-Mer

A la question « Est-ce que la qualité de l'eau à Belle-Ile-en-Mer vous convient ? », 219 personnes, soit 64% de l'échantillon, se disent satisfaites de la qualité de l'eau à Belle-Ile-en-Mer.
97 personnes, soit 28% de l'échantillon, se disent non satisfaites de la qualité de l'eau à Belle-Ile-en-Mer.
Les personnes interrogées ont ensuite pu expliquer « pourquoi » via une question ouverte.

➢ Sur la qualité d'eau distribuée

Dans le graphique ci-dessus, on constate que parmi les 96 personnes non satisfaites, 46 estiment que l'eau distribuée est « impropre à la consommation », en termes d'odeur, de couleur et de goût. Les mêmes raisons sont évoquées par les professionnels du tourisme : trois sur quatre ne sont pas très satisfaits par la qualité de l'eau, surtout du point de vue du goût ou de l'aspect : « Il y a trop de fer, ce qui détruit rapidement les ballons d'eau chaude » T3. Pour un autre « Le goût au début des vacances. L'eau n'est pas buvable, elle a goût de chlore » T4. Ce dernier a confiance dans le service de l'eau, ne reproche pas le goût. Il pense qu'ils font au mieux : « Le service me convient mais parfois l'eau du robinet est jaunâtre » T5.

37 personnes parmi le grand public estiment que la qualité de l'eau ne leur convient pas car elle contient des pesticides (notamment du glyphosate).
« La qualité de l'eau est considérée comme un problème majeur à Belle-Ile-en-Mer ». La présence de polluants due au ruissellement de l'eau destiné à la consommation est un problème évoqué de nombreuses fois. La non-protection des zones de captage et la non-surveillance de ces zones (et donc la présence de pesticides, de glyphosate et de produits phyto-sanitaires) ainsi que la localisation de ces zones (à proximité des cultures agricoles) est aussi souvent évoqué.

10 « acteurs ciblés » considèrent également la protection des zones de pompage insuffisante, avec un risque de contamination par des pesticides et engrais (évoqué

par 4 personnes), et des canalisations du « tout à l'égout » peu sécurisées. Deux autres professionnels (entrepreneur et commerçant) expriment des craintes par rapport aux produits chimiques et au manque de protection des zones de captage. « Les produits chimiques utilisés pour le traitement, plus le tout à l'égout près du captage dans les vallons. Je n'ai pas confiance dans la qualité de l'eau potable distribuée à Belle-Ile-en-Mer » Ent1.
Ainsi qu'un agriculteur qui se dit « satisfait du service mais se pose des questions quant à la qualité de l'eau distribuée » A1.

Des problèmes ont été soulignés quant à la communication des résultats d'analyse (qui ne seraient pas suffisamment précis et fiables ?) par les gestionnaires de l'eau, par exemple sur l'accumulation des polluants. Ce problème évoqué est à mettre en perspective avec l'opération « les Pisseurs Involontaires de Glyphosate » (PIG). Il est possible que la communication autour des résultats des « PIG » ait influencé les réponses des personnes interrogées au cours de notre enquête.

Les deux associations expriment elles aussi clairement leur « inquiétude sur la qualité de l'eau » AS2. Elles aimeraient avoir accès aux résultats d'analyse ou à plus d'informations sur la qualité de l'eau à Belle-Ile-en-Mer. « En 2 ans, il y a eu 3 cas d'hépatites et une mortalité importante des canards »AS2.

L'ensemble de ces résultats explique sans doute **la part importante de personnes consommant de l'eau en bouteille** (= 1 personne sur 3 parmi le « Grand public »). Trois « acteurs ciblés » au moins (E1,C1,C3 …) ne boivent pas l'eau du robinet mais en bouteille par crainte de la qualité de l'eau distribuée. « Je ne bois pas l'eau du robinet mais préfère l'eau en bouteille en raison de la pollution de la nature par les produits chimiques qui dégradent la qualité de l'eau brute» C3.

Du côté des élus, les appréciations sont particulièrement hétérogènes, entre :

- **ceux qui considèrent que les choses se sont améliorées** avec le temps et les investissements réalisés, notamment « avec la création du SPANC et l'emploi de deux chargés de mission compétents » E2.
- **et ceux qui se disent « inquiets** sur la qualité globale de l'eau à Belle-Ile-en-Mer et très préoccupés par la faible protection des zones de pompage ». Pour cet élu « l'eau pompée dans les vallons est parfois polluée par des engrais et des pesticides agricoles qui ruissellent avec la pluie, c'est une grosse inquiétude » E4.

Par ailleurs, les ANC du Colety ne sont pas conformes alors que l'eau est pompée dans ce vallon. Borfloc'h est alimenté par deux vallons à gauche et un à droite. Celui de droite est situé à proximité de l'ancienne déchetterie de Mérezelle. La station de pompage de Port Guen se trouve juste en aval » E4.

Des interrogations sur plusieurs sites

Dans les années 1970, avant que l'ISDND et la déchetterie ne soient créés à Chubiguer, tous les déchets étaient enfouis dans une ancienne carrière située à Mérezelle. A cette époque aucune mesure de protection n'était prise pour éviter la contamination des sols par les déchets et les lixiviats. Cette pratique connue des bellilois suscite aujourd'hui des interrogations sur la contamination des eaux de ruissellement dans le vallon de Port Guen situé en aval de Mérezelle.
Par ailleurs, à l'occasion d'une visite de l'ISDND (nov 2019), nous avons constaté les mêmes interrogations concernant l'écoulement des eaux pluviales provenant du centre d'enfouissement dans le vallon de Locqueltas (où est implanté un captage).

Enfin, un élu précise que « le traitement de l'eau potable est désormais assuré par l'usage du chlorure ferrique à la place du sulfate d'aluminium. « L'utilisation de l'aluminium à l'époque était criminelle » E4.

T1 accorde « une confiance aveugle à la qualité de l'eau du robinet ». Pour C3 « La qualité de l'eau est bonne, donc oui le service me convient»

Au final la **confiance dans la qualité de l'eau est ainsi très variable suivant les interlocuteurs.**
Par ailleurs, nous avons constaté que bon nombre de personnes, parmi les bellilois ne connaissent pas l'existence de la nouvelle usine de production d'eau potable à Antoureau. Ce constat est le fruit de nombreux échanges sur le terrain avec la population locale. Une partie de cette population n'a pas confiance dans la qualité de l'eau distribuée en raison de la « mauvaise réputation » de l'eau produite à Bordilla dans l'ancienne usine de production d'eau potable. Malgré les nombreuses visites organisées par le CPIE à Antoureau depuis son inauguration en 2014, un gros travail d'information reste à faire auprès des bellilois.

- **Des problèmes ponctuels d'eutrophisation dans certaines des retenues :**

L'eutrophisation provoque des proliférations de cyanobactéries (algues microscopiques) donnant une coloration verte à l'eau des barrages.

Au moment de notre enquête (printemps 2019) des algues vertes étaient observées sur l'eau du barrage d'Antoureau, sans explication évidente.

Un élu évoque la gestion de ces « problèmes ponctuels » par l'amélioration des conditions d'assainissement collectif et non collectif, « avec un gros programme d'investissement sur assainissement collectif et le développement de notre service d'assainissement non collectif (SPANC) qui monte en puissance. La réhabilitation

des stations d'épuration et le renouvellement des réseaux sont terminés. Maintenant on oriente les travaux sur la réhabilitation du non collectif. Le programme 2017 – 2018 bénéficiait d'une aide de l'Agence de l'eau à hauteur de 60%, mais il y a des incertitudes sur renouvellement de ces aides »E2.

- **Sur certaines plages, des problèmes de qualité de l'eau dus au ruissellement**

AS2 a déjà remarqué la « présence d'algues vertes sur les plages, qui serait dû au phosphate ». Des interdictions de pêcher ont aussi été évoquées par plusieurs personnes, dans le port de Sauzon, ou sur les plages de Castoul, Ramonette …. Quelles en sont les causes ? Cet élu dit ne pas savoir d'où cela vient « je ne sais pas si c'était Quiberon ou… Les puits ne sont pas analysés par la DASS, donc on ne sait pas… Le problème à Sauzon serait lié à la situation de l'ancienne décharge (StangHuet) avant Merezelle … et je connais aussi des gens dont les fosses septiques (maison anciennes) vont au fossé, entre là où ça se trouve et la ria, il y a des km mais ça va dans le vallon » E1.

Deux élus (E1 et E4) évoquent « l'état défaillant des pompes de relevage du « tout à l'égout » sur la commune de Locmaria à Borderenne et Bordehouat. L'état n'est pas satisfaisant. Les écoulements débordent, les eaux noires stagnent et s'infiltrent. L'anomalie a été constatée lors des 3 pics de pollution sur les plages en décembre 2018 E4.
(Conflit avec la CCBI) Le maire veut savoir ce qu'il se passe. Un rapport a été envoyé à la CCBI révélant l'état des stations de relevage dans les vallons. Le maire demande que soit désengorgée la fontaine de Bordehouat.
« Le retour à la mer des eaux usées en l'état ne me convient pas du tout » E4.

Idem à Palais, cet élu relie « des soucis sur les plages de Castoul et Ramonette, en lien avec un poste de relevage de tout à l'égout qui n'a pas fonctionné » E2.
Les élus considèrent qu'il y a « un vrai travail à faire sur qualité des eaux de baignade ». « Pour éviter les ruissellements, je pense notamment aux bassins versants sur les plages. On a mis en place sur chacune de nos communes des profils de baignade. Les plages les plus fréquentées sont contrôlées » E2.

e) L'absence de veille sur les installations

8% des personnes interrogées estiment qu'il y a des problèmes liés au réseau d'eau et aux installations de Belle-Île-en-Mer. Celles-ci évoquent un manque réel de veille sur l'état des captages et souhaitent une meilleure surveillance et un meilleur entretien du réseau et des barrages.

Elles estiment également qu'il y a un problème au niveau de l'assainissement sur l'île, où tout le monde n'a pas accès au tout-à-l'égout et qu'il n'y a pas de projet collectif d'assainissement. Enfin, ils évoquent de nouveau la localisation des stations de pompage et le caractère énergivore des pompes.

3.2 Face aux problèmes mentionnés, quelles actions proposées pour améliorer la gestion de la ressource à Belle-Ile-en-Mer ?

100% des interrogés parmi le « grand public » ont proposé des pistes d'amélioration pour maitriser la consommation de l'eau à Belle-Ile-en-Mer. Cette donnée peut être traduite par un fort niveau de conscience vis-à-vis des enjeux liés à la ressource en eau et par la marge de « progression » qu'il est possible d'atteindre.

Le tableau ci-dessous décrit en détail les propositions du « Grand public ».

Au fil de l'analyse des réponses, nous présenterons aussi les propositions formulées par les « acteurs ciblés » en veillant à introduire les points communs et les différences entre ces deux catégories de publiques.

A votre avis, y a t-il des choses à faire pour mieux maîtriser la consommation d'eau à Belle-Île ? Lesquelles ?

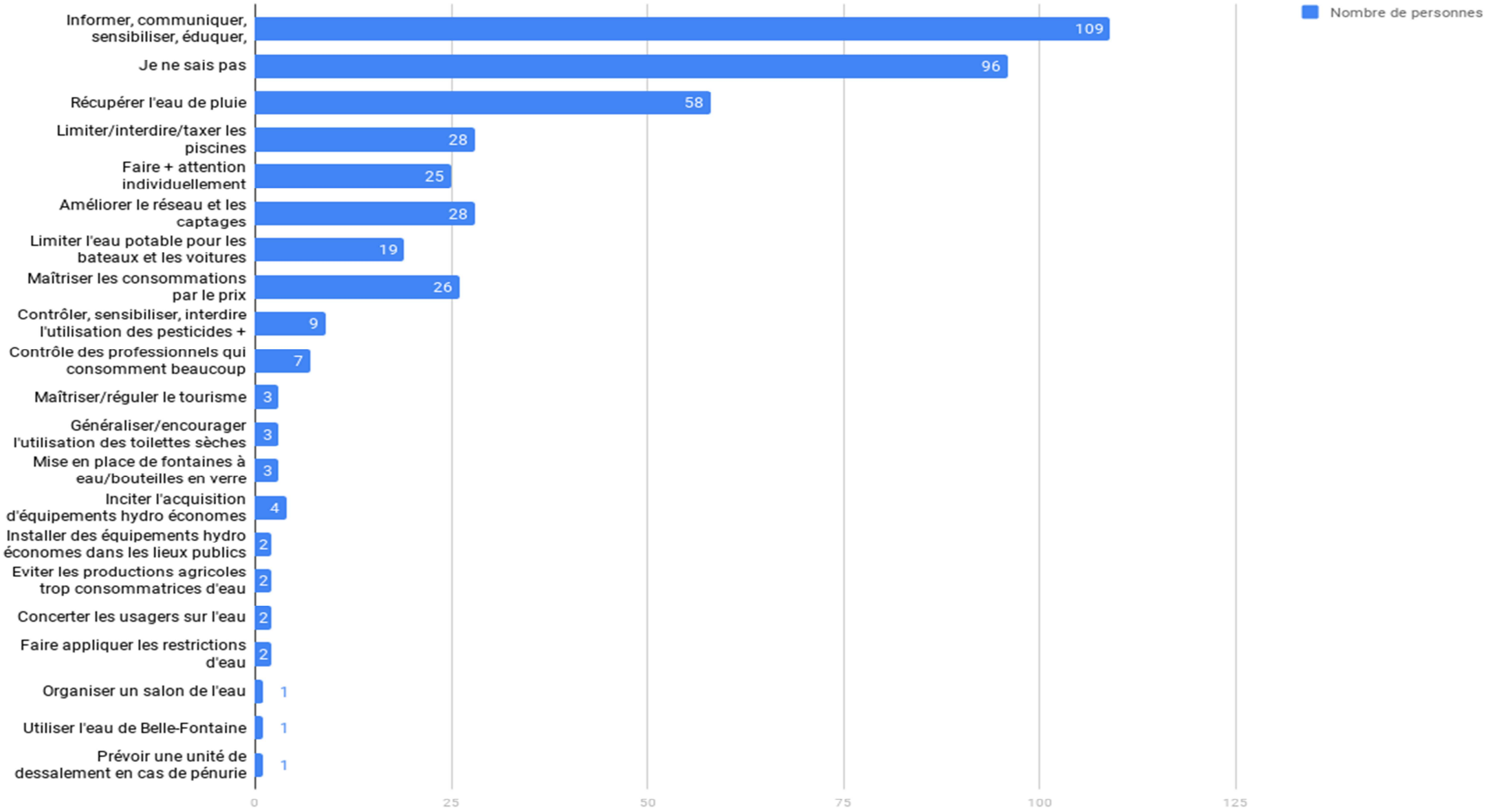

La liste des propositions d'actions ou des pistes de réflexion exprimées par les différents acteurs est classée par ordre d'importance selon la fréquence des réponses obtenues.

Par ailleurs, pour chacune des propositions, nous veillerons à distinguer les actions des moyens et des acteurs concernés par la mise en œuvre.

a) Informer, sensibiliser pour agir sur les comportements : un rôle à renforcer de la part des professionnels du tourisme, des collectivités et élus, du CPIE …

- Une proposition partagée par le grand public et les « acteurs ciblés »

32% de l'échantillon « Grand public » et 11 « acteurs ciblés » (sur 18) estiment que la réduction de la consommation d'eau passe par davantage d'information et de sensibilisation. « Il faut plus d'éducation et moins d'incivilité et d'abus notamment avec le remplissage des piscines et le lavage des voitures » G1.

- Auprès de qui communiquer et comment ?

« Il faut agir plus sur les générations futures. Pour les personnes plus âgées, c'est trop dur » T2. « La remise en cause des habitudes pour les enfants est plus facile » G1.

« Les bellilois sont aussi concernés que les touristes » T2.
Il faudrait sensibiliser tout le monde en particulier les touristes », comment ? « En appliquant des autocollants, en informant au moment de l'accueil » T4.

Différents moyens ou supports de communication ont été proposés : des prospectus, les affichettes, les panneaux « au-dessus du kiosque jaune », des campagnes de communication dans les bateaux (du départ de Quiberon à l'arrivée à Belle-Ile-en-Mer) ou à l'Office de tourisme, avec par exemple la diffusion d'une vidéo pendant la traversée.
La diffusion de brochures dans les campings, hôtels et bars de l'île, dans toutes les boîtes aux lettres pour toucher principalement les résidents permanents et secondaires de l'île.
Une idée intéressante a attiré notre attention. Elle consiste à mettre en place une « météo de l'eau » par voie d'affichage (en mairie ou à l'Office du tourisme). Elle indiquerait régulièrement le niveau des barrages, la pluviométrie mensuelle, la consommation en temps réel, etc.
T4 évoque également l'idée d'une « Charte qui pourrait être signée par les loueurs de voitures pour les inciter à informer la clientèle ».

Dans les propositions formulées par le grand public, nous avons relevé les idées d'actions suivantes à destination des touristes et des professionnels du secteur :

- Sensibiliser à grande échelle de manière constante et sur le long terme (par exemple, à l'arrivée des bateaux),
- Impliquer tous les professionnels (hébergeurs, restaurateurs) dans la sensibilisation des visiteurs,
- Utiliser les compagnies de transport maritime pour informer tous les passagers.

Les messages et les objectifs à atteindre sont d'informer « sur les usages de l'eau et l'approvisionnement à Belle Ile » et « responsabiliser les gens et toucher la masse »E3. « Faire plus de communication sur la gestion de l'eau à Belle-Ile»A1.

➢ Qui pour informer ? pour agir ?

Il semble qu'il y ait **différentes visions sur qui doit assumer ce rôle d'information**. Sont cités les élus, les professionnels du tourisme et le CPIE notamment.

Le rôle des collectivités : les répondants estiment que les collectivités ont un devoir d'information et qu'elles doivent inciter les usagers à s'engager pour la préservation de la ressource.

Deux élus seulement (E1, E4) estiment quant à eux qu'il est difficile d'agir sur les comportements « on ne peut pas être derrière chaque personne. Impression que (la communication) c'est une goutte d'eau. Les gens à Belle-Ile sont déjà bien sensibilisés !!! Les marges de progrès sont faibles » E1.

Le rôle des acteurs du tourisme dans la sensibilisation des touristes est considéré comme important par 10 « acteurs ciblés » sur 18. Les professionnels du tourisme interrogés considèrent également qu'ils ont bien un rôle à jouer pour sensibiliser les touristes. **Parmi les 4 professionnels du tourisme, 3 ont estimé avoir eux-mêmes un rôle important** en « Informant les clients, et les salariés » T2 (hôtel-restaurant). « Il faudrait sensibiliser tout le monde, en particulier les touristes. En appliquant des autocollants avec des messages, en diffusant des plaquettes, en informant à l'accueil » T3 (camping).

Un gérant de chambres d'hôtes considère que « Les loueurs de maison, professionnels ou non, et les professionnels du tourisme ont un rôle central pour l'information des clients », « S'il n'y a plus d'eau, il n'y a plus de clients » (…) « Les clients sont hyper respectueux de l'île, du propriétaire, de la chambre. Ils sont prêts à recevoir des informations sur les ressources en eau de l'île ».
Un élu et une entreprise partagent également cette idée que « les professionnels du tourisme ont un rôle à jouer dans l'information de la clientèle » E3 ; « Il faudrait plus d'information à diffuser par l'intermédiaire des hébergeurs (hôtels, campings) »E1.

Le rôle de sensibilisation de la part de l'office de tourisme pourrait être accentué, mais paradoxalement, ce dernier ne le considère pas comme une de ses missions. « Les missions de l'Office du Tourisme sont la promotion, la commercialisation et l'accueil et tout ce qui permet de préparer leur séjour. On ne transmet pas de discours (de messages) dans cet accueil, on répond à des questions : où je peux loger ? Combien ça coûte ? Etc. On n'est pas là pour faire la promotion de choses particulières ». Concernant la ressource en eau : « Peut-être qu'il y a plus de choses

à faire sur le plan des déchets que sur celui de l'eau. La pose de citerne est anecdotique » T1.
Cette information serait du rôle du CPIE, « c'est plus logique de les mettre en relation avec des structures comme ça » T1.

Le rôle spécifique du CPIE pour : informer les touristes, sensibiliser/ « éduquer » les enfants, et l'ensemble des citoyens, est mis en avant par 11 des personnes interrogées (représentant toutes les catégories d'acteurs). Concrètement ce rôle est évoqué pour : sensibiliser contre le gaspillage, apprendre les éco gestes, informer sur l'approvisionnement en eau, proposer la visite des installations, informer aussi sur la gestion des déchets.

« La plaquette du CPIE sur l'eau pourrait être distribuée avec la facture. Plaquette qui pourrait être « plus percutante » E3.

Le Grand Public partage cet avis sur le rôle du CPIE dans l'information des touristes et propose en outre des visites d'installations liées à l'eau pour tous les élus.

Les usagers ont également un rôle à jouer d'après 20 personnes (dans l'échantillon « Grand public »). Elles considèrent en effet que **les touristes ont également une part de responsabilité importante dans la maitrise des consommations d'eau**. 7% de l'échantillon, pensent qu'il est essentiel d'agir au niveau individuel par l'adoption des gestes au quotidien mais aussi par la sensibilisation de son entourage vivant ou en visite à Belle-Ile-en-Mer.

La suggestion du CPIE

Compte tenu de ces résultats, de la pluralité des acteurs concernés et des publics visés par cette proposition d'information, il semble important que soient mise en place **des actions d'informations coordonnées et de grande ampleur à l'échelle de Belle-Ile-en-Mer voir des autres îles du Morbihan.**

b) Généraliser la récupération d'eau de pluie, voire la rendre obligatoire pour les nouvelles constructions

La récupération d'eau de pluie a été évoquée 146 fois par le « grand public ».

- 2ème proposition largement partagée par le grand public et les « acteurs ciblés »

17% des personnes de l'échantillon grand public » et certains « acteurs ciblés », ont exprimé l'idée qu'il fallait optimiser la récupération de l'eau de pluie, tant au niveau individuel que collectif.

Les 2 associations interrogées mais aussi certains professionnels du tourisme (T3, T5), une entreprise de construction (Ent1) considèrent qu'il faut « généraliser la récupération d'eau de pluie » T5.

- Le rôle important attendu des collectivités pour la mise en œuvre

Que ce soit du grand public ou des « acteurs ciblés », les moyens de mise œuvre vont de l'installation obligatoire à la fourniture de récupérateurs par les collectivités (à l'image des composteurs de la CCBI) en passant par les aides financières.

« Il faut équiper tous les bâtiments publics pour disposer d'eau non potable pour les usages extérieurs. Exemple : le toit du gymnase pour le terrain de foot situé à proximité, la caserne des pompiers pour le lavage des camions » T3.

« Il faut rendre la récupération d'eau de pluie obligatoire » Ent1.

« Il faut des citernes d'eau pour tout le monde ou au moins pour toute nouvelle construction, quitte à proposer des aides financières » As2.

Dans une autre mesure, certains pensent que les collectivités devraient inciter les résidents à mettre en place un réseau d'eau secondaire pour les usages autorisés par la loi de 2008 : WC, lave-linge, usages extérieurs.

- Ce qu'en pensent les élus

Même quand ils y sont favorables, certains élus pensent que cela passe par « Faire comprendre plutôt que d'imposer la récupération d'eau de pluie » E4.

Ce que nous retenons

Compte tenu de la fréquence de cette proposition, il est clair que la récupération d'eau de pluie est un sujet primordial et qu'il faudra traiter à motyen voire à court terme. C'est une piste de solution qui répond en effet aux enjeux liés aux effets du changement climatique et sa mise en œuvre peut être envisagée de façon simple et très opérationnelle.

c) Améliorer la gestion globale de la ressource : plus de pompage et plus de retenues d'eau, entretien des réseaux

- Une minorité de personnes parmi le « grand public » et les « acteurs ciblés » se retrouvent sur cette proposition mais avec des avis différents sur les moyens de mise en œuvre.

9% de l'échantillon « grand public », certaines associations, agriculteurs et élus se sont exprimés sur l'idée d'augmenter les quantités d'eau captées dans les vallons et les capacités de stockage.

- Concernant les moyens, les avis et les propositions divergent

Deux élus évoquent la création de nouvelles réserves « pour stocker de l'eau en hiver » E3. « Pourquoi-pas créer une nouvelle retenue ? ». L'élu souhaiterait qu'une nouvelle retenue soit créée en amont du pompage de Coletty. « Retenue qui existait avant. Ou que l'eau des vallons qui s'écoule dans la mer soit récupérée » E3.

Cette idée est aussi évoquée par un entrepreneur et un professionnel du tourisme.

En revanche elle est **fortement contestée par les acteurs associatifs** qui considèrent que des marges de manœuvre pour diminuer les consommations d'eau existent et défendent l'idée « si les équipements sont plus performants et que les bonnes pratiques sont appliquées, ça suffira » As1.

L'agriculteur A2 estime que « La ressource peut être stockée, mais on ne fait pas un barrage n'importe comment non plus ».

Concernant les pompages, « Il faut plus de pluviomètres et de capteurs pour mesurer les débits d'eau dans les vallons à Belle-Ile, installer 8 captages permanents, rendre la récupération d'eau de pluie obligatoire avec aides financières et revenir à une gestion locale de l'eau » As1.

Parmi les réponses du « Grand public » il y a aussi des propositions similaires pour améliorer les équipements liés à la gestion de l'eau :

- L'entretien des réseaux d'eau potable,
- La demande d'agrément permanent des 3 captages : Port Guen, Locqueltas, Bordustard.
- La création de deux captages supplémentaires,
- La veille sur la qualité d'eau dans les vallons équipés de captage.

La 1ère proposition révèle un défaut d'information sur la « performance » du réseau de distribution d'eau potable qui s'élève à 94% de rendement (soit 6% de perte). Le réseau de Belle-Ile-en-Mer figure parmi les meilleurs de France.

Le dessalement de l'eau de mer : certains élus considèrent que c'est un « plan B » en cas de pénurie Alors que pour les associations c'est une « aberration à cause de sa consommation d'énergie» As2.

- Qui est concerné par ces propositions ?

La mise en œuvre de ces propositions revient au gestionnaire, en charge de l'approvisionnement, de la production et de la distribution d'eau potable et aux collectivités.

A Belle-Ile-en-Mer, la compétence a été transmise à Eau du Morbihan depuis 2012 mais certains interrogés estiment que les élus ont un devoir de veille et d'implication dans la gestion de l'eau à Belle-Ile-en-Mer.

La proposition du CPIE

La divergence des propositions traduit l'absence d'une culture commune sur la gestion de l'eau à Belle-Ile-en-Mer. Compte tenu des enjeux et des préoccupations exprimées concernant l'approvisionnement, il peut être envisagé que sur les mesures de gestion, **une place plus grande soit laissée à la concertation et à la transmission d'informations auprès des usagers.**

d) Des mesures incitatives (tarification) ou coercitives pour optimiser les consommations

➢ Une proposition émanant surtout du grand public

8% de l'échantillon, ont exprimé l'idée de limiter, de taxer, voire d'interdire les piscines sur le territoire de Belle-Ile-en-Mer.
Trois acteurs très différents (agriculteur, gérant de camping et responsable d'association) ont évoqué l'idée d'une tarification incitative, « Pour contraindre les consommations abusives des gens les plus aisés » A1.

➢ Les mesures proposées par le grand public et certains professionnels

Pour le grand public, deux mesures sur la tarification sont proposées :

- Appliquer une tarification progressive qui « pénalise » les consommations excessives.
- Appliquer une tarification sociale établie en fonction des revenus de chacun.

Ce gérant de camping indique qu'il parle régulièrement avec ses confrères d'une « tarification adaptée pour les clients du camping. Au-delà d'une certaine quantité d'eau, la facture de la location est plus chère » T3.

Un autre hébergeur pense mettre en place un « Crédit Eau » dans son établissement pour « limiter les consommations excessives » T2.

Cet agriculteur suggère de « Remettre des douches à jeton dans les campings » A1.

- **D'autres moyens incitatifs ou coercitifs ont été suggérés :**
  - Un soutien financier (même symbolique) pour l'achat d'équipements hydro économes,
  - La pose obligatoire de réducteurs de pression à tous les gros consommateurs,
  - Offrir des réductions sur les factures qui révèlent une baisse des consommations,
  - Mettre en place une tarification incitative : « plus on consomme, plus on paie », « le prix du M^3 doit être plus élevé au-delà des 30 M^3 »,
  - Réduire la pression sur certains créneaux horaires,
  - Instaurer des quotas ou avertir en cas de forte consommation,
  - Réguler le flux touristique et l'utilisation de l'eau dans les ports.

- **Consommations excessives (piscine, lavage de voiture et de bateau) :** concernant les usages non vitaux et ne nécessitant pas d'eau potable, il est suggéré l'interdiction ou une éco taxe.
Les piscines ou le lavage des voitures et des bateaux alimentés à l'eau potable devraient être taxés. Le gérant d'une entreprise propose que soit « autorisées les piscines seulement si elles sont alimentées par forage ou à l'eau de mer » E1. Comme nous l'avions indiqué précédemment, les élus quant à eux considèrent qu'il est difficile d'interdire la construction de piscines.
T5 et T4 suggèrent « que soient prises des mesures coercitives pour limiter le gaspillage ».
Obliger les équipements hydro économes dans toutes les habitations (interdire les baignoires » T4.

Il est revenu à trois reprises que l'arrosage du golf ou des pelouses ne devrait pas être autorisé en été.

Certains interrogés estiment qu'il faut taxer les usagers qui consomment trop d'eau et intervenir en cas d'excès de consommation.

- Qui pour intervenir sur la tarification ?

Pour toutes ces mesures, le rôle des élus et du gestionnaire « Eau du Morbihan » est indispensable.

Enfin, les mesures de restriction ne sont pas appliquées d'après deux acteurs différents Ent1 et As1. « Les arrêtés municipaux ou préfectoraux sur les restrictions d'eau ne sont pas appliqués / respectés. Les contrevenants ne sont pas inquiétés » As1. En exemple l'arrêté de 2017 « non respecté par les habitants » selon cette association.

« Tout ceci devrait être contrôlé et surveillé par des agents communaux, accompagnés par la gendarmerie » As1.

Ce que nous retenons

Il apparait aux yeux de certains usagers, que le prix de l'eau peut être un facteur important pour limiter les consommations d'eau, en particulier les consommations excessives.

La péréquation qui régule le tarif de l'eau à l'échelle du département et qui bénéficie au territoire de Belle-Ile-en-Mer, est peu connue par les usagers. L'information des abonnés est donc la première mesure à prendre pour d'une part rappeler le coût réel de production d'eau potable en milieu insulaire et d'autre part maintenir une certaine transparence sur la tarification.

e) Améliorer les équipements pour diminuer les consommations d'eau

De la pose d'équipements hydro-économes….

7 « acteurs ciblés » ont évoqué une plus grande maitrise des consommations par l'installation des équipements hydro économes dans les structures touristiques et les commerces.

Les moyens très précis sont évoqués :

« Les loueurs de voitures ou les propriétaires de station de lavage (à Super U) devraient utiliser de l'eau recyclée » As1.

Un commerçant suggère de « s'appuyer sur le Club des entrepreneurs de Belle-Ile-en-Mer pour passer les infos sur les équipements hydro-économes » C3.

Un autre professionnel du tourisme propose que soient « diffusés des mousseurs à tous les bellilois » T5.

…à une démarche éco responsable :

Il existe plusieurs labels ou certification qui reconnaissent et valorisent les entreprises touristiques engagées dans une démarche éco responsable. A Belle-Ile-en-Mer, 7 structures sont labellisées ou certifiées par la « Clef Verte » ou l'éco label Européen.

La marque « Green Morbihan » vient d'être créée pour valoriser les entreprises touristiques engagées pour l'environnement dans le département.

Deux hébergeurs se sont dits intéressés par une telle démarche :

« Je suis Intéressé par les démarches « Eco label Européen » non pas pour des raisons marketing mais pour avoir des outils de gestion qui m'aident à améliorer mon établissement » T2.

Dans un premier temps, le CPIE leur a fourni la liste des critères comprenant, entre autres, des actions en faveur de la ressource en eau : économie, utilisation de produits d'entretien éco labellisés, une poubelle dans les toilettes, etc.

Comment allez plus loin ? D'après un élu, « Les entrepreneurs, qui vont chercher les écolabels, on les incite à avoir cette démarche écoresponsable, pour que notre tourisme soit maîtrisé et éco responsable ». Comment ? : « Plutôt des échanges informels, et on a mis en place un service développement économique, club des entrepreneurs qui s'est créé » E2.

Qui est concerné ?
Cet acteur du tourisme indique que « Les deux supermarchés, du fait de leur consommation importante de la ressource ont un rôle à jouer pour maitriser leurs consommations » T5.

Ce que nous retenons

Le principal frein évoqué par les professionnels intéressés par une démarche éco responsable est simplement économique. D'après les hébergeurs touristiques, les labels ou la certification sont chers et dissuadent malheureusement des entrepreneurs les plus vertueux. Il serait intéressant de voir dans quelle mesure un soutien des collectivités peut inciter les hébergeurs à s'engager dans des démarches environnementales ou dans l'investissement d'équipements hydr-économes.

f) L'effort à faire sur les équipements communaux

- « **L'exemplarité** » sur la gestion de l'eau à l'échelle communale est évoquée par deux élus (E1, E3).

Vis-à-vis du « grand public », il faut « s'assurer du bon entretien des points d'eau publics : toilettes, robinets dans les ports » E1.

- Par quel moyen ?

Au niveau communal, E1 défend l'idée de faire un diagnostic précis et d'évaluer à partir de là les économies possibles, notamment par le biais d'un programme accompagné et financé par le Conseil Départemental.

> « Il y avait 16 communes qui faisaient partie de ce dispositif et il y a eu des retours intéressants… Mettre en place ce programme, permettrait de réaliser un diagnostic complet sur les équipements de la commune (vérification de tous les compteurs : utilité, fonctionnement, suivi des consos…), voir les économies à faire …. et élaborer un plan d'actions. Exemple des toilettes publiques du terrain de foot avec des fuites … de la cantine, avec les consommations et donc la facture qui a fortement augmenté » E1.

Cet élu souhaiterait aussi « installer des compteurs divisionnaires sur les différents équipements communaux » E1.

La suggestion du CPIE

Au regard du contexte insulaire et des contraintes liées à l'approvisionnement et à la saisonnalité, il est clair que les collectivités ont un rôle important à jouer dans la maitrise des consommations d'eau. Des mesures ont déjà été prises par certaines collectivités : équipements, sensibilisation du personnel etc mais il reste encore des progrès à faire sur certains équipements : terrain de foot, campings, gîtes communaux.

L'exemplarité évoquée par les élus eux-mêmes ne pourra que renforcer les messages portés par le CPIE et l'ensemble des acteurs de l'île mais aussi et surtout impliquer les usagers.

g) Autres propositions pour augmenter la disponibilité de la ressource en eau

- Une idée partagée aussi bien par le grand public que par certains « acteurs ciblés »

25% de l'échantillon « grand public estiment que la responsabilité de la maitrise de la ressource en eau revient en premier lieu aux habitants de Belle-Ile-en-Mer, en particulier avec la récupération d'eau de pluie en hiver et l'utilisation de l'eau des puits dans les villages pour tous les usages extérieurs.

- Les acteurs locaux, connaissant bien le territoire, ont exprimé des idées plus précises telles que :

La remise en état des puits

« Remettre les puits en route et plus de réserves d'eau de pluie » C1.

« Peut-être au niveau des puits, remettre en état les puits, les lavoirs… on s'en sert pas assez » E1.

La limitation des pertes par ruissellement par la replantation de haies et l'entretien des vallons,

« L'eau ruisselle dans les vallons en grande quantité l'hiver alors que les étés sont très chauds et les terres très sèches. C'est en hiver qu'il faut faire des travaux d'aménagement (plantation de haies, trou d'eau, couvre sol) pour mieux faire face aux sécheresses de l'été » A1.

AS2 est surpris qu'on ne récupère pas l'eau dans le vallon de Kérel « avec ce qui coule en hiver ». Ce qui suppose un meilleur entretien des vallons, évoqué par certains.

Pour le « grand public », il faut « récupérer l'eau douce qui ruisselle dans les vallons » ou « capter plus d'eau qui coule dans les vallons » As2.

La création de réserves civiles pour faire face aux incendies

L'épisode de 2018 a marqué les esprits « les incendies à l'automne ont été une vraie prise de conscience sur la mauvaise protection de la ressource en eau ». « Les pompiers ont rencontré beaucoup de difficultés pour avoir de l'eau » ; « Il n'y avait pas de réserves. L'aide des agriculteurs a été nécessaire. Les incendies sont une vraie menace pour les paysages » E4.

Un autre élu propose « d'**établir des réserves d'eau civile pour les feux**. Tout **un travail à faire sur la réserve civile** … est-ce qu'il faut passer des conventions avec des agriculteurs, pour qu'ils remplissent leur tonne d'eau et mettre ça à disposition des pompiers ?, car on dit qu'ils ont dû utiliser l'eau potable » E1.

Ce que nous pouvons retenir

Belle-Ile-en-Mer a de tout temps été reconnue pour ses ressources abondantes en eau. Au regard des effets du changement climatique annoncés et des besoins d'anticipation, il est clair que **la diversité des ressources en eau doit être mobilisée.**

Les propositions évoquées par l'ensemble des usagers relèvent à la fois du bon sens et d'un besoin de **considérer toutes les ressources en eau disponibles sur l'île.**

h) La nécessité d'une politique locale de l'eau volontariste et transparente

- Une attente de la part de certains « acteurs ciblés » et du grand public :

Quatre acteurs plaident pour un rôle des acteurs politiques, des collectivités, plus important et au fond pour une politique de l'eau plus volontariste sur l'Ile.
Les deux associations rencontrées considèrent qu'il manque une vision prospective qui permette d'anticiper et critiquent la politique de Belle-Ile-en-Mer qui consiste à « vouloir accueillir de plus en plus de monde, ce qui ne tient pas compte des ressources limitées en eau. Exemple : 80 nouveaux logements à Palais ».
« Le service de l'eau devrait être assuré par le service public. Eau du Morbihan est acquis au système marchand. L'eau est un produit purement marchand ».

« La gestion de l'eau assurée aujourd'hui est une gestion du quotidien. Il n'y a pas de projections, pas d'anticipation sur l'avenir »As2.

« Depuis 10 ans, As1 demande à ce que les 3 pompages de Port Guen, Locqueltas et Bordustard soient permanents au même titre que Colety, Grand Sable et Port York. « Rien n'a été fait. Les 3 vallons sont par ailleurs pollués » As1.

Du côté du « grand public », se dégage un réel besoin de plus de concertation.

- Les moyens suggérés :

Qu'il s'agisse de renforcer l'information, de mettre en place des mesures clairement incitatives de limitation des usages de l'eau, ou d'évolution des équipements, ou encore de mesures de protection de la qualité de l'eau. As1 « Il n'est pas normal que pour les nouvelles constructions, la pose de citernes ne soit pas recommandée, voire obligatoire à l'image de certains territoires belges et allemands » As1. Cette suggestion est également reprise par T4. « l'obligation d'installer des récupérateurs d'eau de pluie pour toute nouvelle construction ».

La régulation du tourisme est aussi évoquée. As1 se questionne sur « la capacité de charge de l'île, sur la régulation des résidences secondaires, sur l'absence de remise en cause de la politique actuelle ».

La création d'un espace de concertation : les personnes interrogées estiment que les élus ont le devoir de proposer un espace de concertation entre les usagers et les techniciens de façon à établir des liens réels entre les acteurs. Cet espace de concertation pourrait mener à la création d'une « Commission eau » ou d'un « Comité Local de l'Eau » rassemblant habitants, agriculteurs, résidents permanents et secondaires, chefs d'entreprises et les jeunes pour, entre autres, « écrire ensemble une charte de bonne conduite pour préserver l'eau sur l'île ».

Enfin, une autre suggestion a retenu notre attention : « organier un forum public sur l'eau en invitant des sociétés qui vendent des équipements hydro économes tels que : des douches à circuits fermés, des WC dotés de réservoir alimenté par le lave main, des toilettes sèches, des bâches souples de récupération d'eau de pluie etc. ».

➢ Les élus, les plus concernés ?

Les élus pourraient avoir un rôle renforcé via une meilleure connaissance de la gestion de l'eau sur l'île : « organiser des visites des installations telles que la station de traitement » est suggéré par E1.

E1 a répondu à une invitation d'Eau du Morbihan pour la visite d'une nouvelle usine de traitement d'eau sur le continent…. Il propose « qu'une visite similaire soit organisée à Belle-Ile pour les élus. Je ne l'ai jamais visitée » E1.

Ce même élu suggère qu'il y ait **« un élu référent sur la question de l'eau** sur chaque commune » E1.

D'autres souhaiteraient que les collectivités « surveillent » de plus près les délégataires de service public pour éviter les problèmes de pollution à proximité des zones de captage (ex : Coved au centre d'enfouissement de Chubiguer).

Les suggestions du CPIE

La « décentralisation » de la gestion de l'eau par la transmission de la compétence à Eau du Morbihan en 2012 suscite aujourd'hui une certaine frustration de la part de certains acteurs. La campagne de sensibilisation et d'information du CPIE et le bilan annuel d'Eau du Morbihan devant le Conseil Communautaire ne semblent pas suffisants pour établir du lien entre le gestionnaire et les usagers.

L'idée d'organiser un « forum » sur l'eau à Belle-Ile-en-Mer est sur le point d'être concrétisée par le CPIE. Nous envisageons, à cette occasion, de promouvoir les équipements hydro-économes mais aussi et surtout de permette un dialogue et une concertation qui implique l'ensemble des parties prenantes. Toutes les suggestions et idées fortes issues de cette enquête, et d'autres, pourront être reprises et approfondies pour aller vers des pistes d'actions concrètes et renforcer la mobilisation de tous en faveur d'une gestion durable de ce « bien précieux » qu'est l'eau.

Conclusion

Sans prétendre à l'exhaustivité et à la représentativité statistique, l'analyse des résultats de cette enquête a permis de dresser un état des lieux des usages de l'eau à Belle-Ile-en-Mer, ainsi que de mettre en évidence les perceptions, les préoccupations et souhaits de différents acteurs au sujet de la ressource en eau.

Certains des usages sont « incompressibles » et peuvent difficilement faire l'objet de mesures d'économie, tant au niveau domestique que professionnel. D'autres, au contraire, ne sont pas indispensables aux besoins vitaux et ne requièrent pas que l'eau soit potable. Or nous avons constaté que, parmi ces derniers, certains usages (par exemple, les stations de lavage des voitures, les bornes à incendie…) faisaient appel à l'eau du réseau, et donc étaient prélevés sur les réserves de l'île.

A côté de ces données d'usage de l'eau, nous avons pu identifier plusieurs sujets de préoccupation et des pistes de travail qui concernent aujourd'hui l'ensemble des parties prenantes : usagers, gestionnaires, élus, professionnels, associations, etc. **Le risque de tension persistant entre l'augmentation de la fréquentation et/ou de la population et la limite de nos capacités de stockage, appelle à une sécurisation de l'approvisionnement**. Certains acteurs considèrent que des mesures ont déjà été prises, d'autres proposent de nouvelles options :

- la généralisation des mesures d'économie, qui passe par l'information, les équipements hydro-économes, les éco-gestes, les mesures « restrictives » ou encore la tarification incitative ;

- l'augmentation de nos ressources en augmentant le nombre de captage et les capacités de stockage,

La qualité de l'eau à Belle-Ile-en-Mer est également un sujet de préoccupation fort qui amène à se questionner sur :

- les mesures à prendre pour améliorer la qualité de l'eau : informer, soutenir techniquement et/ou financièrement, aménager ;

- la communication des résultats d'analyse pour informer et « rassurer » les consommateurs.

Ces différentes options restent à étudier en détail, mais certaines actions proposées dans ce rapport sont très concrètes. Elles donnent aux différents acteurs des pistes de travail intéressantes. La première d'entre elles consiste à informer et sensibiliser les usagers. Même si tous les acteurs de Belle-Ile-en-Mer sont susceptibles de tenir un rôle dans cette action d'information, le CPIE souhaite mettre en œuvre les actions suivantes dès 2020 :

- l'organisation et l'animation d'un **Forum sur l'eau**, réunissant usagers, élus, gestionnaires, professionnels, conférenciers, associations, etc.

- la constitution d'un « groupe Eau citoyen » pour que se crée un espace de concertation entre les usagers, les gestionnaires et les élus ;

- l'élaboration de nouvelles animations utilisant des approches pédagogiques innovantes.

Enfin, **parce que la préservation de la ressource en eau à Belle-Ile-en-Mer est l'affaire de tous**, l'étude des différentes propositions, qu'il faudra hiérarchiser et budgétiser repose sur la mobilisation coordonnée des différents acteurs. C'est un des résultats attendu de la mise en place d'un espace de concertation pérenne. D'autres propositions pourront émerger du forum, prévu à l'automne 2020.

Remerciements

Les auteurs tiennent également à remercier les enquêtés pour leurs contributions à la réussite de cette enquête.

Les auteurs de ce rapport tiennent à remercier vivement les différents partenaires qui leur ont apportés un soutien indispensable à leur démarche de recherche sans lequel cette étude n'aurait pas pu être conduite : Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Syndicat Eau du Morbihan, l'Agence Régionale de Santé Bretagne et la Communauté de Communes de Belle-Ile.

Enfin, le CPIE de Belle-Ile-en-Mer tient à remercier Claire Ruault, sociologue du GERDAL, pour son éclairage sur l'analyse des données collectées et ses conseils méthodologiques.

Annexes

Enquête sur l'eau à Belle-Ile-en-Mer

Guide d'entretien à destination d'acteurs ciblés

transformateurs, artisans, agriculteurs …

1. **Pouvez-vous me présenter votre activité professionnelle ?**

CATEGORIE USAGES

2. **Comment utilisez-vous l'eau dans le cadre de <u>votre activité professionnelle</u> ?**

   Relances : Comment utilisez-vous l'eau potable (entrant dans la fabrication, la transformation), nettoyage, arrosage (pour les agriculteurs), services, etc. ?

   Pourriez-vous décrire l**es installations liées aux différents usages** ?

   Est-ce que vous en êtes satisfait ?

   Est-ce qu'il y a eu des modifications apportées ? Lesquelles (faire expliquer)

   Est-ce qu'il y aurait des améliorations à apporter ?

3. **Y-a-t-il eu des évolutions dans vos pratiques d'utilisation d'eau ?** Lesquelles ?

   Relance : qu'est-ce qui vous a amené à ces changements ?

4. **Comment utilisez-vous l'eau dans votre <u>cadre privé</u> ?**

5. **Y-a-t-il eu des évolutions dans vos pratiques d'utilisation d'eau ?** Lesquelles ?

   Relance : qu'est-ce qui vous a amené à ces changements ?

6. **Savez-vous comment Belle-Ile est approvisionnée en eau ?**

CATEGORIE SERVICE

7. **Qui gère l'approvisionnement et la production de l'eau potable ?**

   Qui gère le traitement des eaux usées (assainissement) ?

8. **Service de l'eau** : est-ce que le service de l'eau vous convient ?

   Faire préciser : ce qui lui convient, ne lui convient pas (prix, qualité, approvisionnement,), relations avec les agents …)

9. **Avez-vous constaté des évolutions sur l'approvisionnement en eau ? sur la qualité de la ressource ?**

   A quoi sont-elles dues à votre avis ?

10. Y-a-t-il des choses qui vous inquiètent dans ces évolutions ?

Relance : à votre avis, est-ce qu'il y a des points qui posent problème dans l'utilisation de l'eau à Belle Ile ? Dans l'approvisionnement et la production d'eau à Belle-Ile ?

11. A votre avis, **est-ce qu'il y a des choses à faire pour améliorer l'utilisation de la ressource en eau** (ou pour préserver la ressource) à Belle Ile ?

12. Pour vous **quels sont les acteurs les plus concernés par la ressource en eau** ?

Qui peut/ doit agir ? Comment? Sur quoi ?

Talon sociologique

Age
Origine géographique
Depuis combien de temps à Belle Ile
Activité professionnelle
Formation
Situation de famille
Activité des parents

Appartenances professionnelles et autres
Organismes…… Mandats, responsabilité
……

Guide d'entretien à destination des élus

1. **Pouvez-vous me présenter votre activité d'élus** (mandat, fonctions) depuis combien de temps êtes-vous élu ?

   Sur quelle compétence travaillez-vous au sein de votre municipalité ? au sein de la CCBI ?

CATEGORIE SERVICE

2. **Savez-vous qui détient la compétence production et distribution « Eau » à Belle-Ile ?**

   Qui détient **la compétence assainissement ?**

   Qui détient **la compétence Eau pluviales ?**

   Qui détient **la compétence GEMAPI ?**

   En tant qu'élu, en quoi consiste votre rôle ?

   Relances :
   - en quoi consiste précisément l'exercice de ces différentes compétences ?
   - Avec qui êtes-vous amené à travailler dans ce cadre ? (à quels acteurs il a affaire)
   - Comment cela se passe ? Quelles difficultés rencontrées ?

3. **Connaissez-vous les installations relatives à la distribution d'eau sur la commune ?**

   Comment ça fonctionne ?

   Quelles évolutions / améliorations apportées ?

   Quels problèmes rencontrés ?

4. **Quelles sont vos relations avec le Syndicat Eau du Morbihan ?**

   Est-ce que le service de l'eau vous convient ?

   Y a-t-il des choses qui vous conviennent ?

   D'autres qui ne vous conviennent pas ?

5. **Connaissez-vous les installations relatives à l'assainissement ?**

   Comment ça fonctionne ?

   Quelles évolutions / améliorations apportées ?

   Quels problèmes rencontrés ?

6. **Quelles sont vos relations avec le service assainissement de la CCBI ?**

   Comment cela se passe ? Quelles difficultés rencontrées ?

CATEGORIE USAGES

7. **Pouvez-vous me parler des usages de la ressource en eau <u>sur votre commune</u> ? services techniques ? bâtiment communaux ? personnel de la commune ?**

   Pouvez-vous me parler des usages de la ressource en eau <u>sur Belle Ile</u> ? Qu'est-ce que vous constatez ?

   Constatez-vous des évolutions ?

   A votre avis, est-ce qu'il y a **des points qui posent problème** dans l'utilisation de l'eau sur votre commune ? à Belle Ile ?

   Faire préciser suivant les différents usages ou types d'acteurs

8. A votre avis, **est-ce qu'il y a des choses à faire pour améliorer / sécuriser l'approvisionnement en eau à BI ?**

9. A votre avis, **est-ce qu'il y a des choses à faire pour améliorer l'utilisation** (ou pour préserver qualitativement la ressource) à Belle Ile ?

10. Pour vous **quels sont les acteurs les plus concernés par la ressource en eau** ?

    Qui peut/ doit agir ? Comment? Sur quoi ? En direction de qui ? …

11. **Et vous à votre niveau (en tant qu'élu) y-a-t-il des choses que vous pourriez faire ?**

12. **Avez-vous recueilli des remarques / des suggestions émanant de la population de votre commune ? de Belle-Ile ?**

Talon sociologique

Age
Origine géographique
Depuis combien de temps à Belle Ile
Activité professionnelle
Formation
Situation de famille
Activité des parents

Appartenances professionnelles et autres
Organismes…… Mandats, responsabilité
……

Guide d'entretien à destination du Grand public

(Résidents permanents, secondaires et touristes)

CATEGORIE USAGES

1. **Quel est le poste de consommation d'eau le plus important dans votre cadre privé ?**
2. **Y-a-t-il eu ces dernières années des évolutions dans vos pratiques d'utilisation d'eau ?** Lesquelles ?
3. Parmi les gestes qui sont proposés ci-dessous, quels sont ceux que vous appliquez déjà ?

- Je privilégie les douches plutôt que les bains
- J'utilise des toilettes sèches
- J'utilise des machines à laver le linge ou la vaisselle économiques
- Je coupe l'eau dès que cela s'avère nécessaire
- Je récupère l'eau d'usage courant dans le(s) évier(s) ou lavabos
- J'utilise des produits d'entretien (lessive, produits vaisselle, savon…) écologiques
- Je récupère l'eau de pluie pour les usages extérieurs
- J'arrose mon jardin le soir ou tôt le matin
- J'ai installé des mousseurs ou des équipements hydro économes
- Je me renseigne sur la gestion de l'eau quand j'arrive quelque part
- Autre :

4. Parmi les gestes que vous n'appliquez pas encore aujourd'hui, y en a-t-il un ou plusieurs que vous seriez prêts à adopter ?

Si oui, lesquels ?

CATEGORIE SERVICE

5. **Savez-vous comment Belle-Ile est approvisionnée en eau ?**
6. **Qui gère l'approvisionnement et la production de l'eau potable ?**
7. **Qui gère le traitement des eaux usées (assainissement) ?**
8. **Vous trouvez-vous suffisamment informés sur les questions de distribution, d'approvisionnement et d'assainissement de l'eau à Belle-Île ?**

9. **Service de l'eau** : est-ce que le service de l'eau vous convient ?

OUI NON

Si non, qu'est-ce qui ne vous convient pas : (prix, qualité, approvisionnement,), relations avec les agents …)

10. **Selon-vous, quel est le secteur qui consomme le plus d'eau à Belle-Île ? / Qui est le plus gros consommateur d'eau à Belle-Île ?**

11. **Avez-vous constaté des évolutions sur l'approvisionnement en eau ? sur la qualité de la ressource ?**

Oui NON

Si non, lesquelles

12. **Y-a-t-il des choses qui vous inquiètent dans ces évolutions ? Des** points qui posent problème dans l'utilisation de l'eau à Belle Ile ou Dans l'approvisionnement en eau à Belle-Ile ?

13. A votre avis, **y a-t-il des choses à faire pour améliorer l'utilisation de la ressource en eau** (ou pour préserver la ressource) à Belle Ile ? Lesquelles ?

14. Pour vous **quels sont les acteurs les plus concernés par la ressource en eau** ? Qui peut/ doit agir ? Comment? Sur quoi ?

Talon sociologique

Vous êtes :

- Résident à belle Ile…….. Depuis combien de temps à Belle Ile
- Résident secondaire ……. Depuis combien de temps et avec quelle fréquence de visites sur l'Île
- De passage en touriste, pour une autre raison

Si résident : lieu d'habitat :
Age
Origine géographique
Activité professionnelle
Situation de famille

CENTRE PERMANENT
D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT
BELLE-ILE-EN-MER
PARTICIPER
POUR PRÉSERVER !
CPIE
BELLE • ILE
• EN • MER
PARTICIPER
POUR PRÉSERVER !
02.97.31.40.15
Les Glacis 56360 Le Palais
accueil@cpie-belle-ile.fr
www.belle-ile-nature.com